



**HAL**  
open science

# Archéologie des registres et culture documentaire. De l'administration de l'enquête générale à la procédure

Anne Mailloux

## ► To cite this version:

Anne Mailloux. Archéologie des registres et culture documentaire. De l'administration de l'enquête générale à la procédure. Pécout, T. L'enquête générale de Leopardo da Foligno en Provence centrale (novembre-décembre 1332 et juin-août 1333), C.T.H.S., pp.XIII-LXXV, 2011, Collection des documents inédits sur l'histoire de France - Section d'histoire et de philologie des civilisations médiévales - Série in-8°. halshs-00663806

**HAL Id: halshs-00663806**

**<https://shs.hal.science/halshs-00663806>**

Submitted on 16 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ARCHÉOLOGIE DES REGISTRES ET CULTURE DOCUMENTAIRE. DE L'ADMINISTRATION DE L'ENQUÊTE GÉNÉRALE À LA PROCÉDURE

Anne Mailloux, Aix-Marseille Univ, CNRS, LA3M (UMR 7298), Aix-en-Provence, France.

Version d'auteur. Publié dans Pécout T. (dir.), Michaud F., Roux C., Verdon L. (éd.), Mailloux A., (collab.), *L'Enquête générale de Leopardo da Foligno en Provence centrale (novembre-décembre 1332 et juin-août 1333)*, Paris, 2011 (CTHS, Collection de documents inédits sur l'histoire de France – Section d'histoire et de philologie des civilisations médiévales. Série in-8° - Vol. 57), p. XIII-LXV.

## Table des matières

.....	1
L'enquête à Moustiers (automne 1332) : un travail d'équipe supervisé par Pierre <i>Henrici</i> (AD13, B1056) .....	5
<i>Description de la couverture originale (parchemin)</i> .....	5
<i>Organisation générale du registre et plan d'ensemble</i> .....	5
<i>Organisation des cahiers</i> .....	6
<i>Catalogue des papiers et filigranes</i> .....	7
<i>Registre reconstitué</i> .....	11
<i>Les notaires impliqués dans le registre de Moustiers</i> .....	12
<i>Reconstitution du calendrier de travail</i> .....	13
L'enquête à Castellane : la culture documentaire de Jacques <i>Gaufridi</i> (AD13, B1048-B1049, original) .....	21
<i>Description de la couverture originale (parchemin)</i> .....	21
<i>Systèmes de foliotation</i> .....	22
<i>Organisation générale des registres et plan d'ensemble</i> .....	23
<i>Organisation des cahiers</i> .....	24
<i>Catalogue des papiers et filigranes</i> .....	25
<i>Reconstitution du registre original</i> .....	26
<i>Les techniques de travail de Jacques Gaufridi</i> .....	27
<i>Système de renvois, AD13, B1048</i> .....	28
<i>Système de renvois, AD13, B1049</i> .....	29
Une copie médiévale aux multiples statuts (AD13, B1050).....	29
<i>Description de la couverture, d'époque moderne (AD13, B1050)</i> .....	30
<i>Description des cahiers</i> .....	30
<i>Catalogue des papiers et filigranes</i> .....	31

L'enquête à Barjols et Aups : modalités de l'enquête de réformation (AD13, B1046 et B1039).....	43
<i>Couvertures des registres</i> .....	43
<i>Organisation générale des registres et plan d'ensemble</i> .....	45
<i>Catalogue des papiers et filigranes</i> .....	46
<i>Organisation du travail et pratiques documentaires de Jacques Gaufridi</i> .....	48

## Table des illustrations

Figure 1. AD13, B1056 fol. [117]/202. Filigrane Poire 1 .....	8
Figure 2. AD13, B1056 fol. [129]/214. Filigrane Poire 2 .....	9
Figure 3. AD13, B1056 fol. [122]/207. Filigrane Poire 3 .....	9
Figure 4. AD13, B1056 fol. [97]/182. Filigrane Cruche .....	10
<b>Figure 5.</b> Chronologie synoptique de l'enquête selon le registre B1056.....	15
<b>Figure 6.</b> AD13, B1056. Moustiers. Original. Schéma général d'organisation .....	17
Figure 7. AD13, B1048 fol. 89. Filigrane Agneau pascal.....	25
Figure 8. AD13, B1048 fol. 76. Filigrane Trois cerises .....	26
Figure 9. AD13, B1048, fol. [31v-32]/30v-31. Système de renvoi « II » avec manicule. ....	28
Figure 10. AD13, B1048, fol. [33v] / 32v. Signe de renvoi en forme de croix .....	28
Figure 11. AD13, B1049, fol. [3]/192-XCVII et fol. [16]/205-CXII. Système de renvoi « A » .....	29
.....	
Figure 12. AD13, B1049, fol. [10]/199-CVI. Signe de renvoi « I ».....	29
Figure 13. AD13, B1049, fol. [27]/216-CXXIII.....	29
Figure 14. AD13, B1050, fol. 17. Filigrane Arbalète 3.....	31
Figure 15. AD13, B1050 fol. 55. Filigrane Chapeau cardinalice.....	32
Figure 16. AD13, B1050 fol. 75. Filigrane Aigle.....	32
Figure 17. AD13, B1050 fol. 111. Filigrane Hache d'armes.....	33
<b>Figure 18.</b> AD13, B1048. Castellane 1. Original. Schéma général d'organisation.....	35
<b>Figure 19.</b> AD13, B1049. Castellane 2. Original. Schéma général d'organisation.....	38
<b>Figure 20.</b> AD13, B1050. Castellane. Copie. Schéma général d'organisation.....	39
Figure 21. Plan d'ensemble : Barjols .....	45
Figure 22. AD13, B1046, fol. [41]/190. Filigrane Lettre C .....	46
Figure 23. AD13, B1039, fol. [18]/219 – XVIII. Filigrane Deux cercles variante 1 .....	47
Figure 24. AD13, B1039, fol. [12] / 213 – XII. Filigrane Deux cercles variante 2.....	47
Figure 25. AD13, B1039 fol. [24]/225 – XXIII. Filigrane Pal .....	48
Figure 26. AD13, B1039, fol. [12]/213-XII. Signe de renvoi, croix écartelée.....	50
Figure 27. AD13, B1039, fol. [20]/221-XX. Signe de renvoi, cercle écartelé.....	51
<b>Figure 28.</b> AD13, B1046. Barjols. Original. Schéma général d'organisation .....	53
<b>Figure 29.</b> AD13, B1039. Aups. Original. Schéma général d'organisation .....	55

Le principe de regrouper dans le présent volume des registres renvoyant à une même unité spatiale met en exergue la difficulté de mener à bien l'enquête générale dans l'arrière-pays provençal. En effet, les registres édités ne correspondent pas à une suite chronologique ou documentaire dans l'enquête, ni même à un parcours très évident à première vue : le registre relatif à la baillie de Moustiers, qui ouvre ce volume, est séparé des autres registres édités par plusieurs registres (Viguerie de Draguignan, registre de complément d'enquête, ainsi que les registres concernant la Provence orientale<sup>1</sup>).

L'ordre chronologique des registres, et de la tournée des enquêteurs, souligne une contrainte technique : il faut laisser passer les rigueurs de l'hiver, ainsi que le printemps, pour pouvoir reprendre l'enquête dans ces contrées de la Provence centrale. Ainsi, les baillies de Digne et Moustiers sont visitées au cours de l'automne 1332, l'hiver est dédié à la visite d'espaces plus hospitaliers ou centraux (Draguignan) et surtout à des activités « de bureau », qui se font à la cour (vérification des premiers registres déjà élaborés), ainsi qu'à l'ouverture de procédures complémentaires amenant à la confection d'un registre portant sur les trois principales circonscriptions déjà visitées (Digne, Moustiers et Draguignan). L'enquête ne reprend en Provence centrale qu'après la visite de Leopardo da Foligno et de sa suite en Provence orientale, au printemps (avril à juillet 1333).

Un autre facteur, la multiplicité du personnel engagé dans l'opération, contribue à cette organisation singulière de l'enquête en Provence centrale : à Moustiers, Pierre *Henrici* coordonne la confection du registre et fait appel à plusieurs notaires (Jean *Alberti*, Jean *Bonafidey*, Raimond *Nedelli*) et d'autres individus, que nous avons du mal à identifier par la graphie, en l'absence de souscription (il pourrait s'agir de François de *Tilio* ou Raimond *Costencii*, dont les noms sont cités dans les premiers éléments du registre). Pierre *Henrici* apparaît pour la première fois dans le registre de Sisteron (B1058-B1059, juillet-septembre 1332), sans y assumer un rôle d'organisation, pour autant qu'on puisse en juger pour le moment<sup>2</sup>, et travaille pour la dernière fois, en collaboration avec Jacques *Gaufridi*, à Draguignan (B1052, janvier-mars 1333). À Digne, tout comme à Moustiers, Pierre *Henrici*, originaire de La Bréole et établi à Sisteron, coordonne la confection du registre et le déroulement des enregistrements, en recourant à l'assistance de plusieurs notaires : il a pour habitude de s'entourer d'un certain nombre de collaborateurs, que ce soit pour les registres de procédure (Vaumeilh<sup>3</sup> et La Baume-lès-Sisteron) ou pour les fascicules de localités éloignées. Jacques *Gaufridi* apparaît justement pour la première fois à Draguignan. Le registre de Draguignan – la principale localité du secteur – est fort imposant : Pierre *Henrici* s'appuie alors sur l'expertise de ce notaire dracénois, qui pour ainsi dire fait alors son « apprentissage » en matière d'enquête et profite de l'expérience de Pierre *Henrici*. Après cette période de « tuilage », occasion d'une transmission d'expérience, Jacques *Gaufridi* assume une fonction majeure de coordination et de conduite de l'enquête, notamment dans les registres de procédure. Jacques *Gaufridi* apparaît ensuite comme un personnage prédominant dans l'enquête, organisant la récolte des informations dans l'ensemble des registres de Provence orientale<sup>4</sup>. Dans la viguerie de Puget-Théniers, les enregistrements réalisés au début de l'été sont effectués alors que les enquêteurs prennent le chemin de retour vers Aix et procèdent à l'enquête dans la baillie de Castellane, ce qui induit un chevauchement des opérations entre les deux circonscriptions. Cette vision de l'enquête « en marche » explique le recours à un personnel complémentaire, recruté pour suppléer Leopardo et

<sup>1</sup> T. Pécout (dir.), Ph. Jansen, G. Butaud, A. Venturini (éd.), EGL, *Provence orientale*, Paris, 2008 (C.T.H.S., C.D.I.H. Série in-8°, vol. 45).

<sup>2</sup> Je dois ces quelques précisions à Alexandra Gallo, chercheur postdoctorant (UMR Telemme). Pour quelques éléments préliminaires, EGL, *Provence orientale*, introduction (personnel de l'enquête), p. LVI-LXVIII.

<sup>3</sup> Cf. J.-L. Bonnaud, « Le pouvoir comtal en Provence au miroir de l'enquête de Leopardo da Foligno contre Guillaume de Vaumeilh (baillie de Sisteron, 1332) », dans T. Pécout (dir.), *Quand gouverner c'est enquêter. Les pratiques politiques de l'enquête princière (Occident, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Actes du colloque international d'Aix-en-Provence et Marseille, 19-21 mars 2009, Paris, 2010 (De Boccard, Romanité et modernité du droit), p. 385-396.

<sup>4</sup> EGL, *Provence orientale*, et notamment, pour la description de la tournée des enquêteurs dans la viguerie de Puget-Théniers, p. 312-326.

Jacques *Gaufridi*, comme ce fut également le cas pour d'autres circonscriptions déjà visitées<sup>5</sup>. Ainsi, Jean *Bonafidey*, originaire de Castellane, intervient-il à la demande de Pierre *Henrici* à Moustiers, puis de nouveau, après l'hiver, à Castellane, sous l'autorité de Jacques *Gaufridi*. Le présent volume permet donc de mettre en évidence la complexité de l'opération et un sens de l'organisation très développé. Nous pouvons également percevoir un moment particulier dans la conduite administrative de l'enquête, le changement de notaire principal (Pierre *Henrici* puis Jacques *Gaufridi*). C'est Jacques *Gaufridi* qui, techniquement, mène l'enquête jusqu'à son terme, à Aix-en-Provence. Ces indices de transmission n'obèrent pas pour autant des modes de travail et de techniques d'enregistrement propres à chacun.

L'édition de ce troisième volume de l'enquête générale est également l'occasion d'aborder les registres de procédure, avec le fascicule d'Aups, et d'affiner ainsi les critères matériels de classification des registres et des enregistrements<sup>6</sup>. Quelle organisation du travail spécifique ce type de registre engendre-t-il ? Quels éléments paratextuels (signes de renvoi, foliotation) sont-ils employés dans ce contexte ? Existe-t-il un mode particulier d'« équipement » du registre de procédure dans ce cadre ? Observe-t-on une augmentation des éléments probatoires (insertion de notes ou de pièces probatoires dans les dossiers ainsi constitués) ?

Enfin, les registres de l'enquête à Castellane font l'objet d'une copie au cours du XIV<sup>ème</sup> siècle. Nous reviendrons alors sur le statut des registres, performatifs, mémoriels ou identitaires, éventuellement réinvestis d'une valeur applicatoire. Une comparaison technique avec le registre-copie de Tarascon<sup>7</sup> (papiers employés, mains et mise en page) pourra éventuellement être amorcée, dans le sens où des éléments graphiques très comparables apparaissent, mais également de très grandes différences.

Quelques précisions s'imposent dans ce propos liminaire. Pour faciliter la lecture, nous avons préféré une présentation par registre, selon la suite chronologique de l'enquête. Cette segmentation induira peut-être quelques redondances, pour des remarques que l'on pourrait formuler de façon plus synthétique pour plusieurs registres (notamment sur la manière de travailler de Jacques *Gaufridi* et son usage fréquent des systèmes de renvoi). Par ailleurs, nous avons choisi un système de référencement aux folios des registres qui permette au lecteur le renvoi au texte original. Nous avons affecté à chaque folio un numéro d'ordre qui correspond à sa place dans les registres actuels, et reflète donc la « stratigraphie » actuelle des registres. Toutefois, ce placement particulier ne correspond pas forcément à la foliotation qui a été reprise pour la transcription. En effet, la transcription (et donc le référencement au texte) s'est faite sur la base de la foliotation qui concerne l'ensemble des registres, c'est-à-dire celle de 1682<sup>8</sup>. Lorsque les registres de l'enquête correspondent à une unité dans le système mis en place à la Cour des comptes de Provence, il n'y aura pas de discordance entre le rang d'ordre actuel du folio et la foliotation de 1682. En revanche, lorsqu'il a été procédé à la foliotation d'un registre factice, ces deux systèmes peuvent être très différents. Nous reviendrons dans le détail de la présentation des registres sur ces discordances, qui peuvent nous permettre de dater relativement les pertes ou disparitions de folios<sup>9</sup>. Nous avons retenu une même norme pour rappeler ces différents systèmes de foliotation : [numéro d'ordre actuel] ; sans signe : foliotation latine moderne ; en chiffres romains (I, II...) : foliotation latine médiévale.

<sup>5</sup> EGL, *Provence orientale* et EGL, *Tarascon*, (C.T.H.S., C.D.I.H. Série in-8°, vol. 51) où Leone da Guarcino travaille avec la collaboration de Paul *Maxoti*, entre autres. On retrouve les mêmes procédures de délégation dans plusieurs grosses circonscriptions (par exemple Brignoles et Saint-Maximin, AD13, B1047, ou Digne, AD13, B1051).

<sup>6</sup> A. Mailloux, « Codicologie des registres de l'enquête de Leopardo da Foligno en Provence (1331-1334). Premier bilan et perspectives », dans T. Pécout (dir.), *Quand gouverner ... cit.*, p. 421-442.

<sup>7</sup> EGL *Tarascon*.

<sup>8</sup> Voir notamment souscription de Jean-Baptiste Dugrou, dans T. Pécout (dir.), *Quand gouverner... cit.*, p. 427.

<sup>9</sup> Cf. EGL, *Provence orientale*, Annexe 2 : *Table de concordance des cotes anciennes des registres*, p. LXXXV-LXXXIX, et P. Santoni, *Registres de la cour des comptes. Concordance entre le classement de 1682-1683 et les cotes de la série B*, Marseille, 1999 (inventaires dactylographiés de la série B).

## L'enquête à Moustiers (automne 1332) : un travail d'équipe supervisé par Pierre *Henrici* (AD13, B1056)

Le registre concernant la baillie de Moustiers (AD13, B1056), première localité visitée dans l'arrière-pays provençal (après Sisteron et Digne) à l'automne 1332, est complexe, aussi bien du point de vue de sa fabrication que du personnel qui intervient dans son élaboration. Le support en est hétérogène (plusieurs types – et variantes – de papier filigrané), et les divers cahiers qui le composent ont été assemblés, voire réassemblés, à diverses reprises. L'examen attentif des systèmes de foliotation, du contenu et des graphies, autorise à affirmer que de fortes perturbations sont venues modifier de façon conséquente le registre originel<sup>10</sup>.

L'état actuel du registre (format in-folio, 320 x 235 mm), qui a fait l'objet d'une reliure récente (contrairement à d'autres qui ont été reliés lors de l'opération de récolement général des archives au XVII<sup>ème</sup> siècle), ne permet pas de dater l'ensemble de ces remaniements. La reliure est contemporaine, de carton couvert de papier ornementé d'un motif de faux marbre rouge et noir. Le dos est de cuir rouge, avec des filets et des lettres dorés. Un bifeuillet de papier sert de renfort pour l'attache au registre originel. Lors de cette opération de reliure (qui est consécutive à la mise en ordre opérée par l'archiviste Louis Blancard), la couverture originale du registre, en parchemin, a été conservée<sup>11</sup>. Elle nous permet de retracer les étapes de conservation du registre dans les archives de la Chambre des comptes.

### *Description de la couverture originale (parchemin)*

Format : 223 x 302 mm. Description de haut en bas, de gauche à droite.

- Au crayon à papier, dans l'angle supérieur gauche, « Moustiers 5 » et en-dessous, toujours de la même main, au crayon à papier, « 528 ».
- Formant un titre, à l'encre noire, centré, dans la partie supérieure de la page « *Regium regestrum ville de Mosteriis et eius bajulie* ».
- En dessous, centré, au tiers supérieur, même main, encre noire, « *Leopardus III* ». En dessous, centré, encre marron foncé, « 1332 ».
- Plus bas, mentions d'archivage plus récentes : « 528 » au crayon à papier, et vers la droite, au même niveau, au crayon bleu (Louis Blancard), une croix et « Vu ». À côté, à l'encre noire, « B 1056 ».

Le dos de la couverture a été retaillé et réapparaît comme onglet de fixation après le fol. [6]/91.

### *Organisation générale du registre et plan d'ensemble*

Le registre est composé de 9 ensembles distincts, formant des cahiers plus ou moins cohérents et largement remaniés. Certains de ces cahiers en effet présentent des folios recoupés, ou ont fait l'objet d'un réassemblage, comme le suggèrent l'hétérogénéité des papiers, mais aussi les systèmes de foliotation, largement discordants, ainsi que l'agencement des papiers.

Ce registre comporte un double système de foliotation, moderne et médiéval. La foliotation moderne est celle qui a été réalisée par Jean-Baptiste Dugrou, sur commission de l'intendant de Provence, en 1682. Pour ce registre, on ne dispose pas toutefois de souscription dudit Dugrou, car notre registre apparaît comme un des éléments du registre factice constitué alors, conservé dans l'armoire L, rayon 4, sous la cote 5<sup>12</sup>. En 1682, le registre est numéroté de 86 à 222 (en chiffres latins), système de foliotation que l'on retrouve intégralement dans le registre actuel, sans solution de continuité. La reliure actuelle reprend cet ordonnancement. Il n'en va pas de même pour la foliotation médiévale, qui apparaît dans le registre, mais pour une partie seulement des cahiers, et de façon complètement perturbée. Le réassemblage du registre a donc eu lieu après la confection initiale du registre et le déroulement de la procédure, mais avant la mise en ordre du XVII<sup>ème</sup> siècle, sans que l'on ne puisse affirmer que cette perturbation est justement due à J.-B. Dugrou ou ses

<sup>10</sup> Cf. Fig. 6, AD13, B1056. Moustiers. Original. Schéma général d'organisation, p. 17

<sup>11</sup> Cf. Fig. 0 ?? AD13, B1056, couverture, p. ??

<sup>12</sup> Ce registre factice est constitué des registres cotés par Louis Blancard B1986, B1984, B1056, B1983, B1404 et B1979 (préciser la nature des registres). cf. EGL, *Provence orientale*, Annexe 2. *cit.*

collègues. La foliotation latine médiévale, de I à LXXXXV, apposée au recto des folios, dans l'angle supérieur droit, est disloquée en plusieurs ensembles dans le registre, dont on pourra proposer une réorganisation sur cette base. Ces éléments doivent également être mis en parallèle avec les papiers, de types différents, dont la répartition correspond à une logique de travail, au moins pour une part semble-t-il. La mise en évidence de la chronologie et des notaires intervenant dans le registre permet enfin de reconstituer l'organisation du travail.

### Organisation des cahiers<sup>13</sup>

Cahier 1	Droits royaux à Moustiers et dans les <i>castra</i> de la baillie	23-25 novembre 1332
Cahier 2	Reconnaissances de Moustiers	19 novembre – 4 décembre 1332
Cahier 3	Reconnaissances à Moustiers	19 – 25 novembre 1332
Cahier 4	Reconnaissances à Moustiers Reprise des déclarations	22-26 novembre 1332 11-27 décembre 1332
Cahier 5	Reconnaissances à Moustiers  Hommages Totaux	19 novembre – 7 décembre 1332 22 décembre
Cahier 6	Majastres Roumoules Saint-Jurs	24 novembre 1332 27 novembre 1332 Sd, puis 23 -24 novembre 1332
Cahier 7	Châteauneuf	25 novembre 1332 7-8 décembre 1332
Cahier 8	Rougon	11-13 décembre 1332
Cahier 9	Bauduen  Bauduen	Reprise de déclarations, sans titre ni préambule, sd. Sd

**Cahier 1. fol. [1–6]/86-91.** 6 folios (soit 3 bifeuillets enchâssés régulièrement). Cahier homogène, papier filigrané de type « poire », avec 3 variantes (« poire 1 », « poire 2 », « poire 3 »). La couverture de parchemin réapparaît après le fol. [6]. Les traces de plis verticaux (vallée, vallée, mont) attestent d'un conditionnement plié, dans un sac ou une layette. Ces traces de plis sont récurrentes et concernent l'ensemble du registre, ce qui incite à penser que les cahiers pouvaient être pliés séparément. Le papier est en très mauvais état, présentant des déchirures et des traces d'usure le long des plis. Certains folios sont recoupés sur leur marge de gouttière (fol. [4] et [6]).

- a. fol. [1↔6] : 1 bifeuillet papier « poire 2 »
- b. fol. [2↔5] : 1 bifeuillet papier « poire 1 »
- c. fol. [3↔4] : 1 bifeuillet papier « poire 3 »

**Cahier 2. fol. [7-38]/92–123** - foliotation médiévale **XX[V]–LVI** (de la main de Pierre *Henric*). 32 folios (soit 16 bifeuillets enchâssés régulièrement). Cahier homogène, papier filigrané de type « cruche » (cruche à une anse et pied, avec double bande sur la panse). On peut distinguer, d'après l'examen des mains et du contenu, deux ensembles dans ce cahier.

- **2A : fol. [7-9↔36-38]/92-94↔121-123, XXV-XXVII↔LIIII-LVI** : titres et protocoles, ajouts en fin de cahier
- **2B : fol. [10-22↔23-35]/95-107↔108-120, XXVIII-XL↔XLI-LIII** : Enregistrement des déclarations.

**Cahier 3. fol. [39–61]/124–146 – I-XXIII.** 23 folios (soit 1 folio recoupé [39] et 11 bifeuillets enchâssés régulièrement). Une notule (notule [A]) est insérée entre les fol. [46-47↔54-55], elle porte un petit cachet de cire. Cahier homogène, papier filigrané de type « cruche ». Seul le fol. [39], recoupé, n'est pas identifié (filigrane absent).

<sup>13</sup> Cf. Fig. 6. AD13, B1056. Moustiers. Original. Schéma général d'organisation, p. 17.

**Cahier 4. fol. [62-76]/147-161, XXIII, puis LXXXI-LXXXXV.** 15 folios (soit 1 folio recoupé [62]/147 – XXIII, et 7 bifeuillets enchâssés régulièrement). L'examen attentif de la reliure et des onglets oblige à rattacher le fol. [62] à ce cahier, ce qui est en discordance avec la foliotation médiévale, le contenu et la graphie, mais concorde avec la foliotation latine moderne. Il faudrait en effet rattacher ce folio au cahier précédent. Papier filigrané de type « cruche ». On perçoit ici l'ampleur des remaniements modernes et la perturbation majeure engendrée, dans le sens où la logique des contenus n'est plus directement perceptible.

**Cahier 5. fol. [77-102]/162-187 – LVII-LXXX.** 26 folios (soit 13 bifeuillets enchâssés régulièrement). La foliotation latine médiévale comporte des cancellations et des erreurs : cancellations pour les foliotations LVIII à LXI (fol. [78-81]), erreur pour le fol. LXII [84] (ce qui entraîne un décalage de 2 unités par rapport à la foliotation initialement prévue), ainsi que pour le fol. LXVII [99], qui aurait dû être folioté LXXVII. Cette dernière erreur n'affecte pas la foliotation des pages suivantes. Papier filigrané de type « cruche ».

**Cahier 6. fol. [103-110]/188-195.** 8 folios (soit 3 bifeuillets et 2 folios recoupés). Assemblage hétérogène : 1 folio isolé [103]/188, englobant les suivants (on retrouve l'onglet de ce folio après le fol. [110]/195), 1 bifeuillet [104↔109]/189↔194 englobant 2 bifeuillets juxtaposés ([105↔106]/190↔191 et [107↔108]/192-193), puis le folio [110]/195, recoupé, juxtaposé à cet ensemble. Papier filigrané de type « cruche ».

**Cahier 7. fol. [111-116]/196-201.** 6 folios (soit 2 bifeuillets et 2 folios recoupés). Assemblage hétérogène : 1 fol. isolé [111]/196, englobant les autres, un petit fascicule de 2 bifeuillets enchâssés, et un dernier folio isolé [116]/201, juxtaposé au cahier. Papier filigrané de type « cruche ».

**Cahier 8. fol. [117-131]/202-216.** 15 folios (soit 7 bifeuillets et 1 folio recoupé). Assemblage complexe : 2 bifeuillets enchâssés régulièrement, [117↔131] et [118↔130], 1 folio recoupé [119] et cousu avec une ficelle grossière au folio suivant [120], suivi d'un cahier de 5 bifeuillets enchâssés régulièrement. Papier filigrané de type « poire », avec trois variantes, « poire 1 » (fol. [117↔131] et [118↔130]), « poire 2 » (fol. [119], [120↔129] et [121↔128]), puis [124↔125], et enfin « poire 3 » (fol. [122↔127] et [123↔126]).

La mise en relation avec le contenu fait apparaître deux ensembles distincts, comme le suggérait déjà l'usage de papiers différents.

- **8A : fol. [117-118↔130-131]/202-203↔215-216** : chemise de titre, servant d'emballage aux folios suivants, qui comportent les enregistrements. À part le titre, dans un cartel, au premier folio, les pages sont vierges et cancellées. Papier « poire 1 ».
- **8B : fol. [119-129]/204-214.** Ce « sous-cahier » est réassemblé, le fol. [119]/204, de papier « poire 2 », ayant été recousu au folio suivant, avec une ficelle très grossière. L'absence de foliotation médiévale fait que l'on ne peut dater cette opération de sauvetage : on ne dispose que de la foliotation, continue, moderne.

**Cahier 9. fol. [132-137]/217-222.** 6 folios (3 bifeuillets), et une pièce justificative (notule [B]) insérée entre les folios [132↔137] et [123↔136]. Assemblage régulier (folios enchâssés les uns dans les autres). Papier filigrané de type « poire », avec 2 variantes : « poire 2 » (fol. [132↔137]) et « poire 1 » (fol. [133↔136] et [134↔135]).

*Catalogue des papiers et filigranes*<sup>14</sup>

Les papiers utilisés dans ce registre sont de deux types, dont le premier se subdivise en trois variantes. Nous avons pu identifier quelques folios recoupés, [103], [110], [111], [119], dans la

<sup>14</sup> Les indications de niveau de gris renvoient au schéma d'organisation (Fig. 6, AD13, B1056, Baillie de Moustiers, schéma général d'organisation), p. 17. Pour les renvois dans les catalogues de référence : Briquet = Ch.-M. BRIQUET, *Les filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier*, Leipzig, 1923 ; Briquet-Gênes = Ch.-M. BRIQUET, « Papiers et filigranes des archives de Gênes, 1154 à 1700 », dans *Atti della Società ligure di storia patria*, XIX, 1887 ; Zonghi = A. ZONGHI, *Le Marche principali delle Carte Fabrianesi dal 1293 al 1559 raccolte e dichiarate dal Canonico Aurelio Zonghi*, 1881,



mesure où le filigrane apparaissait sur la partie conservée. Ce n'est pas le cas du fol. [39]/124. On arrive donc au total de 142 folios, soit 71 bifeuillets. Deux notules ont été glissées, respectivement dans les cahiers 3 (notule [A]) et 9 (notule [B]), mais on ne peut déterminer le type de papier utilisé, dans ces deux cas.

### Poire (3 variantes)

#### *Poire 1 : Gris (224 ; 224 ; 224)*

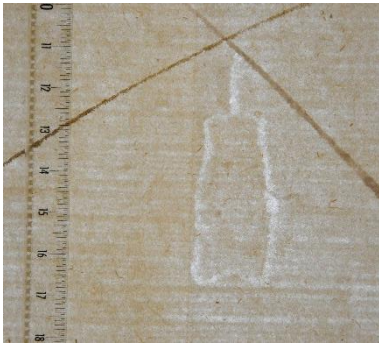


Figure 1. AD13, B1056 fol. [117]/202. Filigrane Poire 1  
Briquet nos 7326-7328, 7336 (fruit, poire), Briquet-Gênes n° 282 (fiore, bocciolo di fiore), Zonghi nos 88-

96

Papier « poire 1 » dans le registre B1056	Cahier	Format moyen bifeuillet	Nb total
2↔5	1	440 x 300	1
117-118↔130-131	8	447 x 297	2
133-134↔135-136	9	451 x 296	2
<b>Total</b>		<b>446 x 297,5</b>	<b>5</b>

dans A. et A. ZONGHI, A.F. GASPARINETTI, *Zonghi's Watermark (Monumenta chartae papyraceae historiam illustrantia, III)*, Inversum, 1953 (avec table des filigranes) ; Mošin-Traljčić = V. A. MOŠIN, S. M. TRALJČIĆ, *Filigranes des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Zagreb, 1957.

**Poire 2 : Gris (191 ; 191 ; 191)**

Figure 2. AD13, B1056 fol. [129]/214. Filigrane Poire 2  
Briquet n<sup>os</sup> 7326-7328, 7336 (fruit, poire), Briquet-Gênes n<sup>o</sup> 281 (fiore, bocciolo di fiore), Zonghi n<sup>os</sup> 88-

96

Papier « poire 2 » dans le registre B1056	Cahier	Format moyen bifeuillet	Nb total
1↔6	1	440 x 294 (223 x 295 + 217 x 293 fol recoupé)	1
119	8	224 X 297	1/2
120-121↔128-129	8	445 x 298	2
124↔125	8	442 x 298	1
132↔137	9	450 x 296	1
<b>Total</b>		<b>445,4 x 296,5</b>	<b>5 + 1/2</b>

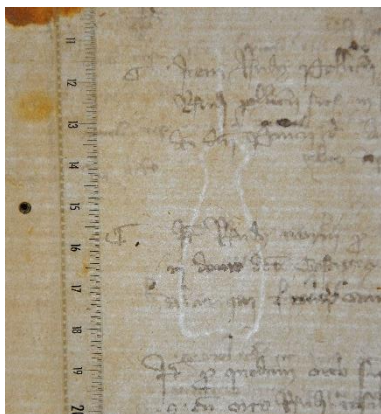
**Poire 3 : Gris (160 ; 160 ; 160)**

Figure 3. AD13, B1056 fol. [122]/207. Filigrane Poire 3  
Briquet n<sup>os</sup> 7326-7328, 7336 (fruit, poire), Briquet-Gênes n<sup>o</sup> 283 (fiore, bocciolo di fiore), Zonghi n<sup>os</sup> 88-

96

Papier « poire 3 » dans le registre B1056	Cahier	Format moyen bifeuillet	Nb total
3↔4	1	440 x 299 (221 x 298 + 219 x 299 folio recoupé)	1
122-123↔126-127	8	443 x 298	2
<b>Total</b>		<b>443 x 299</b>	<b>3</b>

On retrouve du papier « poire » dans B1062 (Puget-Théniers), 24 bifeuillets et dans B1044 (Avignon), 20 bifeuillets.

Nous voudrions souligner l'agencement imbriqué de ces différents papiers, variantes d'un même type. Ce type apparaît au début du registre (1<sup>er</sup> cahier : protocole du registre, de la main de Pierre *Henrici*) et à la fin (cahiers 8 et 9, qui ont été réagencés et montrent des lacunes), pour des enregistrements complémentaires réalisés par Pierre *Henrici* et Jean *Alberti* au mois de décembre, dans les localités de Rougon et Bauduen. Aucun de ces cahiers ne comporte de foliotation médiévale, contrairement aux autres cahiers du registre. L'intervention majoritaire de Pierre *Henrici*, épaulé de Jean *Alberti*, l'emploi « tardif » de ces papiers (décembre 1332), pour de localités périphériques de la baillie de Moustiers, dans trois ensembles différents du reste du registre, poussent à regrouper ces trois cahiers et à considérer qu'ils ont été réalisés après coup, après, surtout, la lourde tâche de réaliser les cahiers d'enregistrements principaux (fin novembre 1332). Ainsi, le premier cahier, introductif, comportant le protocole général de l'enquête dans la baillie et la liste des *castra* dépendant du chef-lieu, a pu être réalisé par Pierre *Henrici* en décembre, lors de la relecture des premiers cahiers et des corrections et compléments apportés. Signalons enfin, dans le dernier cahier concernant Bauduen, une incohérence (déclarations sans protocole). Nous pensons qu'il faudrait ajouter un bifeuillet supplémentaire avant le fol. [132]/217, comportant le protocole des déclarations à Bauduen, cet ensemble comprenant un petit fascicule (intitulé *servicia*), conçu comme un ensemble autonome.

### Cruche : Gris (128 ; 128 ; 128)

Cruche à une anse et pied, avec double bande sur la panse.



Figure 4. AD13, B1056 fol. [97]/182. Filigrane Cruche  
Briquet, n<sup>os</sup> 12464-12467, 12469, Briquet-Gênes, 110 (*Vaso*), Zonghi, n<sup>os</sup> 84-87

Papier « cruche » dans le registre B1056	Cahier	Format moyen bifeuillet	Nb total
7-22↔23-38	2	455,5 x 303,5	16
40-50↔51-61	3	459,75 x 304	11
62	4	223 x 301	1/2
63-69↔70-76	4	443,5 x 303,5	7
77-89↔90-102	5	445 x 304,5	13
103	6	226 x 304 [452 x 304]	1/2
104↔109	6	454 x 303	1
105↔106	6	454 x 303,5	1
107↔108	6	456 x 303	1
110	6	223 x 305 [446 x 305]	1/2
111	7	225 x 303 [450 x 305]	1/2
112-113↔114-115	7	447,5 x 302,5	2
116	7	225 x 302 [450 x 302]	1/2
<b>Total</b>		<b>451 x 303,5</b>	<b>52 + 5/2</b>

Ce papier est utilisé massivement à Moustiers, et forme l'essentiel du registre. D'après les premiers relevés effectués dans la série, il semble qu'il s'agisse d'un type de papier assez répandu. On retrouve en effet ce type (décliné en deux variantes), dans les registres de La-Baume-lès-Sisteron (AD13, B1045), qui est un registre de procédure (8 bifeuillets, 2 + 6), et dans celui de Digne (AD13, B1051), où il est utilisé en combinaison avec d'autres (18 bifeuillets (10+8)). Dans le registre de Moustiers, la coïncidence de l'usage de ce papier avec une foliotation lors de l'enquête, par Pierre *Henrici*, laisse à penser qu'il y a eu un « plan d'ensemble » des enregistrements, avec une répartition du travail entre plusieurs notaires, pour réaliser l'essentiel des enregistrements dans les principales localités de la baillie (cahiers 2 à 5). Ce papier est également utilisé pour deux petits fascicules d'enregistrements, consacrés aux localités de Majastres, Roumoules, Saint-Jurs (cahier 6) et Châteauneuf (cahier 7). Dans les deux cas, on relève des remaniements assez importants, des juxtapositions de folios, ainsi que des recoupes, au lieu de l'assemblage régulier par enchâssement. L'intervention conjointe de plusieurs notaires, ainsi que l'imbrication des dates d'enregistrement, sans continuité, renforce cette impression de manipulation des folios dans ces deux cahiers. C'est également le cas pour les deux cahiers suivants, dont nous avons évoqué le cas à propos du papier « poire ».

#### *Registre reconstitué*

En partant de l'ensemble de ces éléments on peut proposer une « reconstitution » du registre (composé de plusieurs cahiers conditionnés séparément), tel qu'il pouvait se présenter à la Chambre des Comptes après l'enquête.

**1). Fol. [1-6]/86-91.** Cahier d'introduction, réalisé *a posteriori* par Pierre *Henrici*, portant les dates des 24 et 25 novembre (avec ajout de la main B), mais figurant en tête du registre. Liste des *castra* de la baillie.

**2) Fol. I - XXIII** médiéval ([39-61]/124-146, cahier 3), et **fol. XXIII** ([62]/147, 1<sup>er</sup> folio, recoupé, du cahier 4). Reconnaissances à Moustiers, services en monnaie et en blé. Cahier réalisé essentiellement par Pierre *Henrici*, avec quelques corrections, entre le 19 novembre et le 25 novembre 1332. Nous avons mesuré ces deux folios recoupés : fol. I : 234 x 303 mm, et fol. XXIII : 223 x 301 mm. Le fol. I ne porte pas de filigrane, alors que le fol. XXIII oui : il s'agit du même papier dans le cahier considéré (cruche). En cumulant les deux folios, on obtient un format de 457 x 302 (c.) mm, auquel il faut ajouter les onglets de fixation. Soit env. 10 mm de plus sur la largeur, donc 467 x 302 (c.) mm. Or, dans le même cahier 3, certains bifeuillets atteignent ce format. On peut donc émettre l'hypothèse selon laquelle les folios I et XXIII formaient à l'origine un bifeuillet. On obtiendrait alors un cahier cohérent, folioté de I à XXIII, formé de 12 bifeuillets du même papier, enchâssés les uns dans les autres.

**3) Fol. XXV à LVI** ([7-38]/92-123). Reconnaissances dans le territoire de Moustiers. Cahier préparé par Pierre *Henrici* (A), enregistrement des déclarations fait par Jean *Alberti* (B), du 19 novembre au 2 décembre, avec des corrections et interventions en alternance de Pierre *Henrici*, et d'un autre individu, entre les 27 novembre et 2 décembre.

**4) Fol. LVII-LXXX** ([77-102]/162-187). Reconnaissances à Moustiers. Cahier réalisé par Jean *Bonafidey*, du 22 au 27 novembre, puis ajouts et corrections de Pierre *Henrici*, Jean *Alberti*, main 1, Jean *Bonafidey*, du 30 novembre au 7 décembre. Ajout des hommages le 22 décembre (Jean *Alberti*).

**5) Fol. LXXXI-LXXXXV** ([63-76]/148-161. Reconnaissances des services en monnaie et en blé. Cahier réalisé par Jean *Bonafidey*, du 22 au 25 novembre, puis ajouts à partir du 26 novembre et jusqu'au 27 décembre, de main 1, Pierre *Henrici*, Raimond *Nedelli*, Jean *Alberti*, Jean *Bonafidey*.

**6) Fol. [103-110]/188-195.** Majastres, Roumoules, St Jurs.

**7) Fol. [111-116]/196-201.** Châteauneuf.

**8) Fol. [117 -131]/202-216.** Rougon. Pour Rougon, il faudrait ajouter le pendant du fol. [119]/204, probablement recoupé car vierge (tout comme la fin du petit cahier interne, fol. [129]/214), pour former un bifeuillet, après le fol. [129]/214. Les fol. [117-118]/202-203, et leurs pendants [130-131]/215-216 (papier « poire 1 »), servent de chemise, préparée à l'avance, probablement par Pierre *Henrici*. On aurait ensuite un sous-cahier, formé de 3 bifeuillets de papier « poire 2 », 2 bifeuillets de papier « poire 3 » et 1 bifeuillet de papier « poire 2 ». Dans ce « sous-cahier », les enregistrements se font en continu, du 11 au 13 décembre, sans solution de continuité. Les deux variantes de papier « poire » ont donc été assemblées sans distinction.

**9) Fol. [132-137]/217-222.** Bauduen. Dans l'état actuel, ce cahier débute de façon incohérente. Il s'agit de déclarations concernant Bauduen, dont manque le protocole. Cette lacune a été causée avant la foliotation moderne de Dugrou, puisque ce système de foliotation procède sans solution de continuité entre les deux cahiers. Nous proposons l'ajout d'un bifeuillet au début de ce cahier, dénommé [132a↔138], qui comporterait le titre et le protocole des enregistrements à Bauduen. On disposerait alors d'une série de 4 bifeuillets, de papier « poire » sans que l'on ne puisse préjuger de la variante employée. On peut envisager l'hypothèse (totalement invérifiable) d'un emploi de papier « poire 2 », comme pour le folio survivant [132↔137], puis de « poire 1 » pour l'ensemble central, qui correspond à une unité logique de l'enquête (services à Bauduen).

#### *Les notaires impliqués dans le registre de Moustiers*

L'examen des mains, dont certaines sont clairement identifiables, révèle l'implication de plusieurs individus dans la confection de ce registre et la conduite de l'enquête. Nous pourrions, en recoupant les interventions de ces individus avec la chronologie et les éléments d'organisation du registre (papiers, date) reconstituer la répartition du travail entre le notaire principal (Pierre *Henrici*) et ses auxiliaires.

Pierre *Henrici* se trouve aux côtés de Leopardo da Foligno entre juillet 1332 (Sisteron) et mars 1333 (Draguignan), où il travaille avec Jacques *Gaufridi*. Dans le registre contemporain de celui de Moustiers (procédures complémentaires, octobre 1332 – mars 1333), Pierre *Henrici* est également à l'œuvre avec ses collaborateurs. Lorsque la tournée de l'enquêteur reprend au printemps 1333 (B1054, Grasse, Villeneuve et Vence), Pierre *Henrici* ne paraît plus dans la conduite des enregistrements.

La graphie de Pierre *Henrici* est variable selon les endroits, régulière et de petit module dans les protocoles introductifs, avec des lettres majuscules aux boucles bien marquées, des hastes et des hampes prononcées, un prolongement en boucle sous la ligne d'écriture pour les lettres « h » en cursive, ou les « m » en fin de vocable. Dans le corps du texte, le *ductus* devient plus souple, ce qui peut induire une hésitation sur l'identification de la graphie<sup>15</sup>.

Ce notaire intervient de façon massive et récurrente dans le registre. Il assure semble-t-il la conception du registre, procédant à la foliotation du premier ensemble (dans les cahiers 2, 3, 4, 5), préparant les cahiers (titres et premières pages des enregistrements – droits – avant l'enregistrement des déclarations). Dans les sections où plusieurs notaires interviennent, Pierre *Henrici* apparaît comme un superviseur, procédant aux ajouts et vérifications, voire apposant les sommes récapitulatives en fin de certaines sections.

Le notaire Jean *Alberti* n'apparaît que dans le registre de Moustiers, mais il y intervient de façon conséquente<sup>16</sup>. Il présente une graphie proche de celle de Pierre *Henrici*, dont il partage certainement la culture graphique, au point qu'on a parfois du mal à distinguer les deux individus<sup>17</sup>. Il apparaît essentiellement dans le cahier 2, qu'il réalise dans sa majeure partie. Dans ce même cahier, il procède à des interventions ponctuelles, pour des compléments d'information ou en

<sup>15</sup> Cf. AD13, B1056, fol. [34]/124-I.

<sup>16</sup> Il est identifié par le protocole figurant au fol. [19]/104-XXXVII.

<sup>17</sup> Cahier 3, f. [60]/145-XXII, cahier 9, f. [132]/217, fol. [133 – 136]/218-221.

collaboration avec d'autres scribes (« main 1 », Pierre *Henrici*). Il apparaît à plusieurs reprises dans les cahiers suivants, travaillant parfois en alternance avec d'autres notaires<sup>18</sup>.

Raymond *Nedelli* intervient de façon très restreinte dans le registre, mais en formulant un protocole très clair<sup>19</sup>, ce qui permet d'identifier sa main, contrairement à d'autres individus, dont on connaît avec certitude la présence, par l'énonciation des témoins dans les protocoles, mais que l'on ne peut identifier avec certitude. Plusieurs mains, parfois récurrentes, ont été repérées dans le registre : la « main 1 » apparaît à plusieurs reprises, parfois en présence de témoins notoires (François *de Tilio* et Simon *Surelle*)<sup>20</sup> et souvent en combinaison avec d'autres notaires (Jean *Alberti*, Pierre *Henrici*) ; la « main B », au fol. [2]/87, pourrait être celle de Jean *Bonafidey*, mais sans grand certitude ; la « main C » n'est répertoriée qu'une seule fois<sup>21</sup>, de même que la « main E »<sup>22</sup>. Nous ne pouvons identifier avec certitude François *de Tilio* ou Raymond *Costencii*, en l'absence de protocoles ou d'eschatocoles explicites.

Tout comme Raymond *Nedelli*, Jean *Bonafidey* est clairement identifié par un protocole<sup>23</sup>. Dans le cadre de l'enquête générale, il intervient pour la première fois à Moustiers, et réapparaît dans le registre de Castellane (AD13, B1048 uniquement), où il collabore avec Jacques *Gaufridi*. Il intervient de façon majeure dans les cahiers 4, 5 et 7, où il assume l'essentiel des enregistrements, et de façon ponctuelle dans le cahier 6<sup>24</sup>.

### *Reconstitution du calendrier de travail*

Nous proposons ci-dessous un tableau synoptique mettant en relation la chronologie des enregistrements, les interventions des différents notaires et l'organisation des cahiers.

Ce tableau synoptique met en évidence le travail en équipe qui préside à la confection du registre de Moustiers, véritable composition « symphonique », où l'orchestrateur, Pierre *Henrici*, prépare les cahiers, participe aux enregistrements avec ses aides et supervise l'ensemble des opérations, jusqu'aux relectures et corrections. Certains des notaires jouent alors un rôle essentiel, participant aussi aux ajouts et corrections, et se suppléant les uns les autres : Jean *Alberti* et Jean *Bonafidey* jouent un rôle de premier plan, avec un décalage entre les cahiers : le début des enregistrements dans les cahiers 4 et 5 se place après le début des cahiers 2 et 3. Les enregistrements dans le cahier 2 se poursuivent sur toute la première phase, alors que le cahier 3 (qui comporte les premiers folios du registre initial) recouvre une brève période de temps. Les notaires intervenant dans ces cahiers sont souvent cités comme témoins des enregistrements réalisés par leurs collègues, lors de phases de travail en parallèle. On note également deux phases : une phase intense d'enregistrements, du 19 au 30 novembre, le mois de décembre étant consacré aux relectures (engendrant corrections et ajouts dans les fascicules déjà formés) et aux enregistrements complémentaires dans des petits fascicules autonomes, ou dans les cahiers déjà réalisés, après un hiatus dans la disposition. Au cours de cette seconde phase, certains personnages disparaissent, comme Jean *Bonafidey*, qui suit les enquêteurs vers Castellane, alors que des notaires locaux

<sup>18</sup> De même dans le cahier 3 (f. 49) et peut-être [60]/145-XXII, cahier 4, fol. [74 à 76]/159-161 – LXXXXII-LXXXXV, en alternance avec Raymond *Nedelli*, Pierre *Henrici* et Jean *Bonafidey*, cahier 5, f. [93]/178-LXXI et [94]/179-LXXII, en alternance avec Pierre *Henrici*, main 1, Jean *Bonafidey*, fol. [97]/182-LXXV et [98]/183-LXXXVI (difficulté de distinction entre Pierre *Henrici* et Jean *Alberti*), cahier 6, fol. [104]/189, cahier 8, fol. [121]/206.

<sup>19</sup> Fol. [74]/159 – LXXXII, en présence de témoins locaux, *Nellus Riqui* et Olivier *Costencii*.

<sup>20</sup> Fol. [33v-34]-118-119 – LI-LII ; fol. [73]-158-LXXXXI, avec protocole soulignant la présence de François *de Tilio* et Simon *Surelle*, fol. [93]/178-LXXI.

<sup>21</sup> Fol. [7]/92-XXV.

<sup>22</sup> Fol. [42]/127-III.

<sup>23</sup> Fol. [63]/148-LXXXI.

<sup>24</sup> Jean *Bonafidey*, cahier 4, fol. [63-72]/148-157 – LXXXI-LXXXX (protocole de Pierre *Henrici*, ajout « main 1 »), cahier 5, fol. [77-92]/162-172 – LVII-LXX (avec ajouts de mains variées en fin de cahier, dont celle de Jean *Alberti*), cahier 6, fol. [107]/192, cahier 7, fol. [111-115]/196-200.

interviennent ponctuellement, comme Raimond *Nedelli*, que nous ne voyons qu'entre le 11 et le 13 décembre.

**Figure 5. Chronologie synoptique de l'enquête selon le registre B1056**

Foliotation retenue : chiffres romains = foliotation médiévale ; chiffres « arabes » = foliotation 1683

Cahier contemporain)	Papier cruche						Papier poire			
	(ordre	2	3	4	5	6	7	1	8	9
Date										
sd	PH XXV-XXVII							PH 86		
19 novembre	JA XXVIII-XXIX	PH I-III								
20 novembre	JA XXXIX-XXXIII	PH III-VIII								
21 novembre.	JA XXXIII- XXXVII	PH VIII-XII Notule [A]								
22 novembre.	JA XXXVII-XLIII	PH XIII-XVI	JB LXXXI-LXXXV	JB LVII-LX						
23 novembre.	rien	PH XVI-XX	JB LXXXV-LXXXX	JB LX-LXII (sic) (4 f.)	Ajouts PH 194 et 195					
24 novembre	JA XLIII-XLVII	PH interventions JA XX-XXIII	rien	JB LXII (sic)-LXVI	PH JA 189-191 194		PH 86-87, main B ajout			
25 novembre	JA XLVII- XLVIII	PH XXIII-XXVIII (cahier 4) ajout main 1 Fin du cahier	JB LXXXX- LXXXXI	JB LXVI		JB 196-200 ajout PH Fol. 200v et 201 : ajout JB, sd, mais tjrs à Chateaneuf	PH 87v-91			
Sd.						JB 200-201				
26 novembre	JA XLVIII-LI		main 1 PH LXXXXI vierge.	JB LXVI-LXIX						
27 novembre	JA main 1 LI-LII			JB LXIX-LXX	JB 192 r et v ajout PH : 192v					
sd						PH 193r.				
29 novembre	main 1 PH JA LII-LIII									



30 novembre	JA PH LIII			PH JA main 1 JB LXXI-LXXII					
1 <sup>er</sup> décembre.	PH JA LIII-LIII			JB LXXII					
2 décembre	JA LIII			JA PH LXXII-LXXIII					
3 et 4 décembre	PH LIII								
6 décembre				PH LXXIII					
7 décembre				PH LXXIII		PH 201			
8 décembre						main 1 201			
11-13 décembre								PH JA fol. 204- 213	
Sd.									9A : PH 217
Sd									9B.PH JA
11-23 décembre			RN PH JA LXXXXII- LXXXXV						
22 décembre				JA LXXV					

**Figure 6. AD13, B1056. Moustiers. Original. Schéma général d'organisation****1) Partie gauche : restitution de l'organisation matérielle des registres***Filigranes*

Gris (224 ; 224 ; 224) : poire 1	
Gris (191 ; 191 ; 191) : poire 2	
Gris (160 ; 160 ; 160) : poire 3	
Gris (128 ; 128 ; 128) : cruche	

\_\_\_\_\_ feuillet

\_\_\_\_\_ matérialisation d'un cahier ou d'un cahier intermédiaire

[1] : rang d'ordre actuel du folio / 86 : foliotation 1682 – I : foliotation latine médiévale

**2) Partie droite : restitution du contenu du registre***Titre, datation, main*

Contenu du recto / contenu du verso

Abréviations :

Mains : **PH** : Pierre *Henrici*, **JA** : Jean *Alberti*, **JB** : Jean *Bonafidey*, **RN** : Raymond *Nedelli***sq.** : suite du contenu, sans solution de continuité**sd.** : sans date**r** : recto**v** : verso**Cahier 1**

[1]/86	<i>Regium regestrum ville de Mosteriis et ejus bajulie PH / liste des castra 24 novembre, PH</i>
[2]/87	Sq. <b>PH</b> , ajout <b>main B</b> / sq. 25 novembre <b>PH</b>
[3]/88	Sq. <b>PH</b> r et v
[4]/89	Sq. <b>PH</b> r et v
[5]/90	Sq. <b>PH</b> r et v
[6]/91	Sq. <b>PH</b> r et v

**Cahier 2**

[7]/92 – XX[V]	<i>De Mosteriis. Recognitiones servitorum bladi atque pecunie ville de Mosteriis, sd. PH main C</i>
[8]/93 – XXVI	<i>Secuntur alia Jura, sd, PH / sq sd</i>
[9]/94 – XXVII	Sq. Sd <b>PH</b> puis vierge cancellé / vierge cancellé
[10]/95 – XXVIII	<i>Recognitiones servitorum in villa de Mosteriis et ejus territorii, 19 novembre PH (titre) JA (déclarations)</i>
[11]/96 – XXIX	Sq sd <b>JA</b> / sq 20 novembre <b>JA</b>
[12]/97 – XXX	Sq sd <b>JA</b> r et v
[13]/98 – XXXI	Sq sd <b>JA</b> r et v
[14]/99 – XXXII	Sq sd <b>JA</b> r et v
[15]/100 – XXXIII	Sq sd / sq 21 novembre <b>JA</b> r et v
[16]/101 – XXXIII	Sq sd <b>JA</b> r et v
[17]/102 – XXXV	Sq sd <b>JA</b> r et v
[18]/103 – XXXVI	Sq sd <b>JA</b> r et v

[19]/104 – XXXVII	Sq 22 novembre / sq sd <b>JA</b> r et v
[20]/105 – XXXVIII	Sq sd <b>JA</b> r et v
[21]/106 – XXXVIII	Sq sd <b>JA</b> r et v
[22]/107 – XL	Sq sd <b>JA</b> r et v
[23]/108 – XLI	Sq sd <b>JA</b> r et v
[24]/109 – XLII	Sq sd <b>JA</b> r et v
[25]/110 – XLIII	Sq sd <b>JA</b> / sq 24 novembre <b>JA</b>
[26]/111 – XLIII	Sq sd <b>JA</b> r et v
[27]/112 – XLV	Sq sd <b>JA</b> r et v
[28]/113 – XLVI	Sq sd <b>JA</b> r et v
[29]/114 – XLVII	Sq sd / sq 25 novembre <b>JA</b> r et v
[30]/115 – XLVIII	Sq sd <b>JA</b> r et v
[31]/116 – XLVIII	Sq sd / sq 26 novembre <b>JA</b> r et v
[32]/117 – [X]L (X annulé)	Sq sd <b>JA</b> r et v
[33]/118 – LI [LII annulé]	Sq sd <b>JA</b> / sq 27 novembre <b>JA, main 1</b>
[34]/119 – LII	Sq 29 novembre <b>Main 1 PH</b> / sq 29 novembre <b>PH JA PH</b>
[35]/120 – LIII	Sq 30 novembre <b>JA PH</b> / sq 1 <sup>er</sup> décembre <b>PH JA PH JA</b>
[36]/121 – LIII	Sq 2 décembre <b>JA</b> , 3 et 4 décembre <b>PH</b> / vierge annulé
[37]/122 – LV	vierge annulé
[38]/123 – LVI	vierge annulé / vierge annulé et ajout inventaire en marge gauche

## Cahier 3

[39]/124 – I	<i>Secuntur Recognitiones (...) apud Mosteris 19 nov</i> <b>PH</b> / sq sd <b>PH</b>
[40]/125 – II	Sq sd <b>PH</b> r et v
[41]/126 – III [annulé par la suite]	Sq sd <b>PH</b> r et v
[42]/127 – IIII	Sq 20 nov <b>PH main E</b> (dernier item) / <b>PH</b>
[43]/128 – V	Sq sd <b>PH</b> r et v
[44]/129 – VI	Sq sd <b>PH</b> r et v
[45]/130 – VII	Sq sd <b>PH</b> r et v
[46]/131 – VIII	Sq sd / sq 21 nov <b>PH</b> r et v
Notule <b>[A]</b>	<b>PH</b>
[47]/132 – VIII	Sq sd <b>PH</b> r et v
[48]/133 – X	Sq sd <b>PH</b> r et v
[49]/134 – XI	Sq sd <b>PH</b> , ajout 23 déc <b>JA</b> ? / sq sd <b>PH</b>
[50]/135 – XII	Sq sd <b>PH</b> r et v
[51]/136 – XIII	∅ <i>Recognoverunt servire ∅ quantitates pecunie et bladi</i> (...) 22 nov <b>PH</b> / sq sd <b>PH</b>
[52]/137 – XIII	Sq sd <b>PH</b> r et v
[53]/138 – XV	Sq sd <b>PH</b> r et v
[54]/139 – XVI	Sq sd <b>PH</b> / sq 23 nov <b>PH</b> ou <b>F de Tilio</b> ? <b>PH</b> cachet de cire
[55]/140 – XVII	Sq sd <b>PH</b> r et v
[56]/141 – XVIII	Sq sd <b>PH</b> r et v
[57]/142 – XIX	Sq sd <b>PH</b> r et v
[58]/143 [angle déchiré, probablement XX]	Sq 24 nov / sq sd <b>PH</b> r et v
[59]/144 – XXI	Sq sd <b>PH</b> r et v
[60]/145 – XXII	Sq sd <b>PH JA</b> ? / sq sd <b>JA</b> ? <b>PH</b>
[61]/146 – XXIII	Sq 25 nov <b>PH</b> / sq sd <b>PH</b>

## Cahier 4

[62]/147 - XXIII	Sq sd <b>PH</b> ajout <b>main 1</b> / sq sd <b>PH</b>
[63]/148 - LXXXI	(...) <i>recognoverunt</i> (...) <i>servire</i> (...) <i>quantitates pecunie et bladī</i> (...) 22 nov / sq sd <b>JB</b> r et v
[64]/149 - LXXXII	Sq sd <b>JB</b> r et v
[65]/150 - LXXXIII	Sq sd <b>JB</b> r et v
[66]/151 - LXXXIII	Sq sd <b>JB</b> r et v
[67]/152 - LXXXV	Sq 23 nov / sq sd <b>JB</b> r et v
[68]/153 - LXXXVI	Sq sd <b>JB</b> r et v
[69]/154 - LXXXVII	Sq sd <b>JB</b> r et v
[70]/155 - LXXXVIII	Sq sd <b>JB</b> r et v
[71]/156 - LXXXIX	Sq sd <b>JB</b> r et v
[72]/157 - LXXXX	Sq sd / sq 25 nov <b>JB</b> r et v
[73]/158 - LXXXXI	Sq 25 nov , 26 nov <b>Main 1</b> / sq sd <b>PH</b> puis vierge annullé
[74]/159 - LXXXXII	Vierge annullé / ajout 11 déc, 12 déc, 13 déc <b>RN PH JA RN JA</b>
[75]/160 - LXXXXIII	Sq 13 déc 15 déc <b>JA PH</b> / 16 déc 17 déc 22 déc <b>PH JA</b>
[76]/161 - LXXXXV	Sq 19 déc, 21 déc <b>PH JA</b> / 23 déc, 27 déc <b>JA JB</b>

## Cahier 5

[77]/162 - LVII	<i>De Mosteriis</i> , 22 nov <b>JB</b> / sq sd <b>JB</b>
[78]/163 - LVIII [annulé]	Sq sd <b>JB</b> r et v
[79]/164 - LIX	Sq sd <b>JB</b> r et v
[80]/165 - LX [annulé]	Sq 23 nov <b>JB</b> r et v
[81]/166 - LXI [annulé]	Sq sd <b>JB</b> r et v
[82]/167 - LXII	Sq sd <b>JB</b> r et v
[83]/168 - LXIII	Sq sd <b>JB</b> r et v
[84]/169 - LXII (sic)	Sq 24 nov / sq sd <b>JB</b> r et v
[85]/170 - LXIII	Sq sd <b>JB</b> r et v
[86]/171 - LXIII	Sq sd <b>JB</b> r et v
[87]/172 - LXV	Sq sd <b>JB</b> r et v
[88]/173 - LXVI	Sq 25 nov <b>JB</b> / sq 26 nov <b>JB</b> r et v
[89]/174 - LXVII	- Sq sd <b>JB</b> r et v
[90]/175 - LXVIII	- Sq sd <b>JB</b> r et v
[91]/176 - LXIX	Sq 27 nov / sq sd <b>JB</b> r et v
[92]/177 - LXX	Sq sd <b>JB</b> r et v, puis vierge
[93]/178 - LXXI	Sq 30 nov <b>PH</b> , sq 30 nov <b>JA</b> / sq sd <b>PH</b> , <b>main 1</b>
[94]/179 - LXXII	Sq 30 nov <b>JB</b> / 1er déc <b>JB</b> 2 déc <b>JA PH</b>
[95]/180 - LXXIII	Sq sd <b>PH</b> r et v
[96]/181 - LXXIII	Sq 6 déc <b>PH</b> / sq 7 déc <b>PH</b>
[97]/182 - LXXV	Vierge annullé / <i>De homagiis</i> , 22 déc <b>JA</b> ?
[98]/183 - LXXVI	Sommes récapitulatives <b>PH</b> ? / sq
[99]/184 - LXVII (sic)	Vierge annullé
[100]/185 - LXXVIII	Vierge annullé
[101]/186 - LXXIX	Vierge annullé
[102]/187 - LXXX	Vierge annullé

## Cahier 6

[103]/188	Vierge annullé
[104]/189	<i>De Majastris</i> 24 nov <b>PH</b> / sq sd <b>PH</b>
[105]/190	Sq sd <b>JA</b> / sq sd <b>JA</b> , puis <b>PH</b> (2 derniers items)
[106]/191	Sq sd <b>PH</b> / vierge
[107]/192	<i>De Romolis</i> 27 nov <b>JB</b> / sq sd <b>JB</b> , <b>PH</b> puis vierge
[108]/193	<i>Secuntur proprietates et possessiones quas regia curia tenet ad manus suas in dicto castro et ejus territorio</i> , sd <b>PH</b> / vierge annullé
[109]/194	<i>De Sancto Georgio</i> sd ? puis vierge annullé / 23, 24 [nov] <b>PH</b> ?
[110]/195	Sq 23 nov <b>PH</b> ? / vierge annullé

## Cahier 7

[111]/196	<i>De Castro Novo</i> 25 nov <b>JB</b> r et v
[112]/197	Sq sd <b>JB</b> r et v
[113]/198	Sq sd <b>JB</b> r et v
[114]/199	Sq sd <b>JB</b> r et v
[115]/200	Sq sd <b>JB PH</b> ? puis vierge / <i>Sequitur de facto (...)</i> sd <b>JB</b>
[116]/201	Sq 7 déc <b>PH</b> / 8 déc main 1 ?

## Cahier 8

[117]/202	<i>De Rogono</i> (cartel) sd ? puis vierge annullé / vierge annullé
[118]/203	Vierge annullé
[119]/204	<i>Apud Roagonum</i> 11 déc / sq sd <b>PH</b> r et v
Le fol 119 est cousu à la ficelle au fol. 120	
[120]/205	Sq sd <b>PH</b> r et v
[121]/206	Sq sd <b>PH</b> / sq sd <b>PH JA</b>
[122]/207	Sq sd <b>PH</b> r et v
[123]/208	Sq sd <b>PH</b> r et v
[124]/209	Sq sd <b>PH</b> r et v
[125]/210	Sq 12 déc / sq 13 déc <b>PH</b> r et v
[126]/211	Sq sd <b>PH</b> r et v
[127]/212	Sq sd <b>PH</b> r et v
[128]/213	Sq sd <b>PH</b> / sq sd et sommes récapitulatives
[129]/214	<b>PH</b> Vierge annullé
[130]/215	Vierge annullé
[131]/216	Vierge annullé

## Cahier 9

[132]/217	Déclarations à Bauduen, sans titre ni préambule sd <b>PH JA</b> / sq sd <b>PH</b> , puis vierge
Notule <b>[B]</b>	
[133]/218	<i>Secuntur servicia (...)</i> sd <b>JA</b> ou <b>PH</b> ? r et v
[134]/219	Sq sd <b>JA</b> ou <b>PH</b> ? r et v
[135]/220	Sq sd <b>JA</b> ou <b>PH</b> ? r et v
[136]/221	Sq sd <b>JA</b> ou <b>PH</b> ?
[137]/222	Sq sd <b>PH</b> / vierge annullé

## L'enquête à Castellane : la culture documentaire de Jacques *Gaufridi* (AD13, B1048-B1049, original)

L'enquête menée dans la baillie de Castellane se déroule au début de l'été, du 20 juin au 31 juillet 1333. Jacques *Gaufridi*, après avoir épaulé Pierre *Henrici* à Draguignan, procéda à la réalisation du registre de procédure concernant les trois principales localités visitées l'année précédente<sup>25</sup>, a suivi les enquêteurs en Provence orientale<sup>26</sup>, puis est revenu à Castellane, pour y poursuivre l'entreprise. À l'exception de quelques interventions de Jean *Bonafidey*, il prend en charge l'intégralité de la réalisation du registre de Castellane, aujourd'hui séparé en deux éléments (AD13, B1048 et AD13, B1049). Tout comme à Tarascon, ce registre a fait l'objet d'une copie au XIV<sup>ème</sup> siècle (AD13, B1050), dont l'usage et la réalisation sont toutefois assez différents de la copie de Tarascon, (ré)investie d'une valeur applicatoire, dans la mesure où elle a servi de registre fiscal, les mises-à-jour s'apparentant en fait à un nouveau relevé<sup>27</sup>.

On doit présenter les deux registres originaux de Castellane comme un ensemble, même si chaque élément correspond à une logique administrative, et à deux phases de déroulement de l'enquête (AD13, B1048, Castellane, AD13, B1049, district de Castellane). Dans les deux cas, Jacques *Gaufridi* orchestre et réalise l'essentiel des registres, même s'il a recours pour les premiers cahiers à l'expérience de Jean *Bonafidey*, qui s'était déjà illustré à Moustiers. On retrouve les mêmes papiers, ainsi que les mêmes procédures de travail dans les deux registres. Un second indice de cette conception d'ensemble réside dans le fait qu'une seule couverture de parchemin a été réalisée puis conservée en tête du registre AD13, B1048. Enfin, un système de foliotation cohérent et continu entre ces deux éléments a été appliqué dès la confection du registre.

### *Description de la couverture originale (parchemin)*

Le registre AD13, B1048 est un volume in folio de 234 x 305 mm, alors que le registre AD13, B1049, in folio, mesure 225 x 307 mm. Tous deux ont fait l'objet d'une reliure contemporaine, selon le modèle en usage aux Archives Départementales depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : le dos est en cuir rouge, la cote en lettres dorées. Les plats de carton sont couverts de papier imitant le marbre de couleur rouge et noir. Des bifeuillets de papier neutre servent de garde pour solidariser la reliure contemporaine au registre médiéval.

La couverture originelle du registre de Castellane a été conservée, elle se trouve en tête du premier registre (B1048)<sup>28</sup>. Il s'agit d'un folio de parchemin de forme irrégulière, retaillé, dont l'angle inférieur droit forme une encoche arrondie (probablement la forme de la peau de l'animal). Son format, de 300 mm de hauteur sur 155 mm, pour le maximum de largeur, représente à peu près la moitié en largeur du format actuel du registre. Le bord de gouttière est recoupé en biais. Le long de la marge de gouttière, une trace de repli, à 15 mm du bord, très régulière, ainsi que le long du bord supérieur, avec un trou faisant penser à un point de couture dans l'angle supérieur droit (angle externe), permet de penser que cette couverture avait été apprêtée en repliant son bord externe. Par conséquent, le registre était conditionné plié en deux, ce que corroborent les traces de pli vertical central sur les folios. La deuxième partie de la couverture a été retaillée, on en perçoit juste un lambeau, sous forme d'onglet de fixation, à la fin du premier cahier du registre B1048.

De nombreuses mentions d'archivage sont visibles sur cette couverture. Elles sont décrites de haut en bas et de gauche à droite.

- Dans l'angle supérieur gauche, « 7 », d'une main moderne, à l'encre noire. Sur la même ligne, à l'encre noire, « 1339 ».

<sup>25</sup> Draguignan, AD13, B1052, 23 janvier – 23 mars 1333. Enquête complémentaire dans les baillies de Digne et de Moustiers, dans la viguerie de Draguignan, AD13, B1066, octobre 1332 – mars 1333.

<sup>26</sup> EGL, *Provence orientale*.

<sup>27</sup> Pour quelques premières réflexions sur la typologie des registres, cf. A. Mailloux, *Codicologie des registres... cit.*

<sup>28</sup> Fig. 0, AD13, B1048, couverture, p. ???

- En dessous, « B », lettre majuscule, bien tracée, moderne. Sur la même ligne, le tout au crayon à papier, « 572 », puis « 5 » et « Castellane ».
- En dessous, à l'encre noire, « L.5. ».
- Intercalé, mais en dessous, mention médiévale, à l'encre marron, effacée. « *Recognitiones extimarum Castellane et baiulie eiusdem factae per dominum Leopardum* ».
- En dessous, à l'encre noire (repassée par-dessus une mention plus ancienne ?) « *Leopardus* ».
- En dessous, une mention très effacée, « [territorium] Castellane ».
- En dessous, à l'encre noire, couvrant d'autres mentions illisibles, « VIII », « VIII ».
- En dessous, mention médiévale, peu lisible « *Regestrum de [...] iurabus cer[...] que et quos Curia regia pro [...] Castellana et eius baiulia* ».
- En dessous, « *Leopardus Castellane* », le second terme est repassé d'une encre plus foncée (ou reprise d'écriture ?).
- En dessous, d'un grand module d'écriture, très effacé et couvert par une croix au crayon gras bleu (Louis Blancard), « *Castellane* » (deux fois) et des mentions illisibles à l'encre marron, très effacée.
- En dessous, à l'encre noire, main moderne (module rond), « *Castellane* », puis en biais, au crayon gras bleu « B1048 » (Louis Blancard).
- En bas, dans angle inférieur gauche, « C », et au-dessus, à peine lisible, « CXIX ».

Le registre AD13, B1049 ne comporte pas de couverture en parchemin, car il appartenait en fait au même ensemble initial. C'est le folio [1]/190-XCV qui tient lieu de couverture à ce registre<sup>29</sup>. Il comporte par conséquent des mentions de classification mais également un titre, de la main de Jacques *Gaufridi*, qui répond à la suite logique de de l'enquête.

Description de haut en bas et de droite à gauche.

- En haut, à gauche, « 8 », à l'encre noire, mention contemporaine.
- En dessous, au crayon à papier « Castellane. 9. » et en dessous, appartenant au même ensemble « 516 »
- Au même niveau, vers le centre, au crayon à papier, « L. g ».
- Presque centré, en haut de page toujours, « 1333 », et vers la droite, à l'encre noire, écriture moderne « Castelane ».
- En dessous, centré, à l'encre noire « X », puis deux types de foliotation : XCV, encre noire, d'une écriture anguleuse, en dessous, foliotation 1682, « CIIII<sup>XX</sup>X ».
- En dessous, centré, titre du cahier (datant de l'enquête), de la main de Jacques *Gaufridi* « *Informationes castrorum baiulie Castellane* » et en dessous, dans un demi-cartel légèrement ornementé, « *Castellana* ».
- En dessous, deux trait obliques de cancellation, datant de 1682, et une mention au crayon bleu gras (Louis Blancard) « X Vu » et en dessous « B1049 ».

### *Systèmes de foliotation*

Les systèmes de foliotation témoignent toutefois d'un « destin » différent de ces deux éléments au sein des archives de la Chambre des Comptes. Une foliotation médiévale, en chiffres latins, se poursuit entre les deux registres, ce qui tend à corroborer l'hypothèse selon laquelle ils ont été conçus, et conservés, comme un ensemble. Toutefois, quelques erreurs et discordances, notamment dans le registre B1049, laissent à penser que cette foliotation n'a été réalisée qu'après l'enquête et les enregistrements.

<sup>29</sup> Fig. 0, AD13, B1049, couverture, p. ???.

En 1682, les deux registres ont été séparés<sup>30</sup> : le registre de Castellane « ville » (B1048) a été conservé dans l'armoire L, rayon 3, sous la cote du registre (factice) 3, et placé en tête de cet ensemble, d'où sa foliotation de 1 à 94. Notons d'emblée que les folios numérotés 90 et 91 ont disparu depuis. Cette foliotation correspond à la foliotation latine médiévale, à l'exception d'un décalage introduit par une erreur de foliotation au fol. 79 – LXXVIII (qui aurait dû être folioté LXXVIII). Le registre B1049, qui concerne le reste de la baillie, est quant à lui folioté de 190 à 227. Il était inclus dans le registre (factice) L3, 9, de 1682, en troisième position (après deux comptes de clavaire)<sup>31</sup>. Sa foliotation médiévale est discontinue. Elle reprend à XCV (ce qui s'explique, si l'on tient compte du fait que le fol. XCIII médiéval a probablement été recoupé, car vierge, à la fin du fascicule précédent dans le registre B1048), mais présente un hiatus entre les folios [5]/194 – XCVIII et [6]/195 – CII (foliotation latine médiévale, mais d'une main différente). Cette anacoluthie amène à deux conclusions : la foliotation médiévale s'est faite progressivement, par plusieurs acteurs, et probablement après la confection du registre, et à des moments différents. En effet, la seconde foliotation médiévale se poursuit après cet accident, sans solution de continuité, notamment entre les folios [19]/208-CXV (qui forme un bifeuillet avec [6]/195-CII) et [20-21]/209-210 - CXVI-CXVII (qui s'unissent respectivement à [5]/194-XCVIII et [4]/193-XCVIII en bifeuillets), alors que l'on aurait dû trouver 2 folios entre CXV et CXVI. Elle trahit toutefois la disparition de 2 folios (les supposés C et CI), ce qui permettra de résoudre une incohérence de contenu repérable aux folios correspondant, entre CXV et CXVII-CXVIII. Selon cette interprétation, le contenu des enregistrements du folio [19]/208 – CXV (qui est une reprise d'enregistrement sans titre ni protocole), ne correspondrait pas (d'un point de vue logique) au contenu suivant du folio [20]/209-CXVI, qui pourrait donc être la suite des enregistrements disparus des fol. C et CI médiévaux disparus. La disparition de ces deux bifeuillets a eu lieu en revanche avant les remaniements modernes, puisque la foliotation réalisée par J.-B. Dugrou est continue, du début à la fin de ce registre. Aucun de ces deux registres ne fait l'objet d'une souscription de J.-B. Dugrou, car ils sont suivis par d'autres éléments intégrés dans le registre factice où ils ont été placés.

#### *Organisation générale des registres et plan d'ensemble*

##### **AD13, B1048. Castellane 1**

Cahier 1	Lettre de commission Droits Reconnaissances à Castellane. St Michel	21 juin 1333 22-30 juin
Cahier 2	Reconnaissances à Castellane. St Michel Reconnaissances (autres)	1-4 juillet, puis 27 juillet 6-27 juillet
Cahier 3	Suite des reconnaissances Péage et lesde Inventaire de la forteresse	27-30 juillet Sd 27 juillet
Cahier 4	Reconnaissances. St Victor Péage et lesde	22 juin – 1 <sup>er</sup> août Copie du registre de 1280
Cahier 5	Reconnaissances. Noël	22 juin – 23 juillet
Cahier 6	Reconnaissances. St Jean-Baptiste Carême	Rien 23 – 30 juin
Cahier 7	Tasque	5-15 juillet

##### **AD13, B1049. Castellane 2**

Cahier 1	Reconnaissances à La Mure Robion Taloire	2-3 juillet 3-4 et 15 juillet 3 juillet
----------	--	---

<sup>30</sup> EGL, *Provence orientale*, Annexe 2 *cit.*, p. LXXXVIII-LXXXIX

<sup>31</sup> EGL, *Provence orientale*, Annexe 2 *cit.* AD13, B1805 (1311), AD13, B1806 (1314).



	Brenon, Eoulx St Julien Bagarry, Allons Moriez, Vergons Angles, Méouilles, Ubraye	4 juillet 4 juillet 4 juillet, 5 juillet 5 juillet sd
Cahier 2	Verrailon, Castillon-Bas Castillon-Haut La Mure-Argens, La Robine, St Pierre-en-Démeuèyes, Chateavieux La Bastide-d'Esclapon, Soleilhas, Le Mousteiret La Martre, Villars-Brandis Blieux Boades, La Bastide-d'Esclapon, Chasteuil Demandolx, Senez, Courchons Eoulx, La Garde, Villars-Brandis	5 juillet 5 juillet 6 juillet  6 juillet 6 juillet 6, 8 juillet 8 juillet 9 juillet, 28 juillet sd

*Organisation des cahiers*<sup>32</sup>**AD13, B1048. Castellane 1**

**Cahier 1. fol. [1-23]/1-23 – II-XXIII.** 23 folios, 11 bifeuillets. 1 folio retaillé (fol. 1). Papier filigrané « trois cerises ».

**Cahier 2. fol. [24-33]/24-33 – XXV-XXXIII.** 10 folios, 4 bifeuillets. Papier filigrané « trois cerises » et « agneau pascal ». 2 sous-cahiers.

- **2A, fol. [24-25]-XXV-XXVI,** 2 folios recoupés, papier « trois cerises », résidu du bifeuillet à la fin du cahier, comme onglet de fixation.
- **2B, fol. [26-33]-XXVII-XXXIII,** 4 bifeuillets enchâssés, papier « agneau pascal », 1 notule insérée.

**Cahier 3. fol. [34-39]/34-39 – XXXV-XL.** 6 folios, 3 bifeuillets. Cahier homogène, papier filigrané « trois cerises ».

**Cahier 4. fol. [40-65]/40-65 – XLI-LXV.** 26 folios, 13 bifeuillets enchâssés. Papier filigrané « trois cerises ».

**Cahier 5. fol. [66-77]/66-77 – LXVI-LXXVII.** 12 folios, 6 feuillets. Cahier homogène, papier filigrané « trois cerises ». Recoupe de tous les folios ensemble, ce qui induit une irrégularité reproduite sur tous les bords de gouttière des folios.

**Cahier 6. fol. [78-85]/78-85 – LXXVIII-LXXXIII.** 8 folios, 4 bifeuillets. Cahier homogène, papier filigrané « trois cerises ». Dossier préparé, avec protocole, et titres, puis entièrement vierge pour la première partie.

**Cahier 7. fol. [86-92]/86-94 – LXXXV-XCIII.** 7 folios, 3 bifeuillets. Cahier remanié, avec un folio recoupé (86). Papier filigrané « agneau pascal ».

**AD13, B1049. Castellane 2**

**Cahier 1. fol. [1-23]/190-212 – XCV-CXIX.** 23 folios, 11 bifeuillets. Cahier hétérogène, réassemblé. Papier filigrané « agneau pascal » et « trois cerises ».

- **Fol. [1]/190-XCV :** 1 folio retaillé, papier « agneau pascal ».
- **1A, fol. 2-5↔20-23/191-194↔209-212-XCVI-XCVIII↔CXVI-CXIX,** 4 bifeuillets enchâssés, papier « agneau pascal ».
- **1B, fol. 6-9↔16-19 /195-198↔205-208-CII-CV↔CXII-CXV,** 4 bifeuillets enchâssés, papier « agneau pascal ».
- **1C, fol. 10-11↔14-15/199-200↔203-204-CVI-CVII↔CX-CXI,** 2 bifeuillets, papier « agneau pascal ».
- **1D, fol. 12↔13/201↔202-CVIII↔CIX,** 1 bifeuillet central, papier « trois cerises ».

<sup>32</sup> Voir les schémas généraux d'organisation, Fig. 18, AD13, B1048. Castellane 1, p. 35 et Fig. 19, AD13, B1049. Castellane 2, p. 38.

**Cahier 2. fol. [24-38]/213-227 – CXX-CXXXIII.** 15 folios, 7 bifeuillets. Cahier homogène, papier filigrané « agneau pascal ». 1 folio retaillé (un vol) après la confection du microfilm dans les années 80, fol. [34]. La transcription de ce folio a été rendue possible grâce à sa reproduction. 1 folio isolé [38]/227-CXXXIII, à la fin du registre.

*Catalogue des papiers et filigranes*<sup>33</sup>

**Agneau pascal : Gris (204 ; 204 ; 204)**

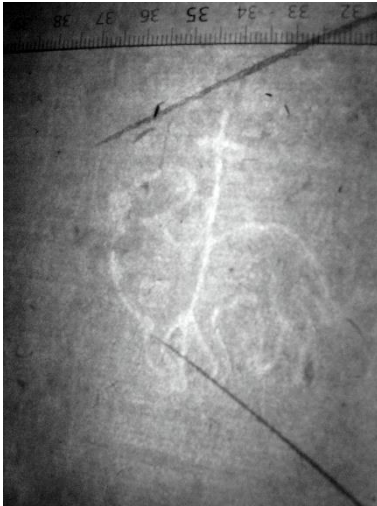


Figure 7. AD13, B1048 fol. 89. Filigrane Agneau pascal Briquet-Gênes, n° 1 (agnello pasquale), Mošin-Traljić, n° 4

Papier « agneau pascal » dans les registres B1048 et B1049	Cahier	Format moyen bifeuillet	Nb total
<b>B1048. Castellane 1</b>		<b>454,5 x 306,5</b>	<b>7 + 1/2</b>
26-29↔30-33	2	457,5 x 306,5	4
86	7	226 x 307 [452 x 307]	1/2
87-89↔90-92	7	451,5 x 306,5	3
<b>B1049. Castellane 2</b>		<b>452 x 304</b>	<b>17 + 1/2</b>
[2]/191-[11]/200↔[14]/203-[23]/212	1	460 x 307,5	10
[24]/213-[30]/219↔[31]/220-[37]/226	2	446 x 304,5	7
[38]/227		225 x 300 [450 x 300]	1/2
<b>Total</b>			<b>24 + 2/2</b>

Parmi les catalogues de référence, c'est le type « Briquet, Gênes, 1 » qui correspond de façon la plus exacte possible à l'exemplaire présent dans la série. Mošin et Traljić le reprennent, en estimant qu'il s'agit d'un papier probablement fabriqué en Toscane. Les types répertoriés par Briquet dans son catalogue général ne correspondent pas à notre exemplaire.

On retrouve ce papier dans le registre AD13, B1054, Villeneuve et Vence (20 bifeuillets), et AD13, B1062, Puget-Théniers (2 bifeuillets)<sup>34</sup>. Il y est également associé aux papiers « trois cerises » (AD13, B1048-B1049) et « poire » (AD13, B1056), que nous rencontrons dans la présente édition.

<sup>33</sup> Pour les références aux catalogues de papiers et filigranes, voir *supra*, n. 14. Les niveaux de gris renvoient aux schémas d'assemblage. Fig. 18, AD13, B1048, p. 35 et Fig. 19, AD13, B1049, p. 38

<sup>34</sup> Cf. EGL, *Provence orientale*.

**Trois cerises : Gris (128 ; 128 ; 128)**

Figure 8. AD13, B1048 fol. 76. Filigrane Trois cerises  
Briquet, n° 7415, Briquet-Gênes, n° 297 (tre ciliege), Zonghi, n° 180.

Papier « trois cerises » dans les registres B1048 et B1049	Cahier	Format moyen bifeuillet	Nb total
<b>B1048. Castellane 1</b>		<b>457 x 307,5</b>	<b>37 + 2/2</b>
2-12↔13-23	1	460 x 307,5	11
24	2	224 x 308	1/2
25	2	220 x 302	1/2
34-36↔37-39	3	458,5 x 307	3
40-52↔53-65	4	451 x 307	13
66-71↔72-77	5	447 x 308,5	6
78-81↔82-85	6	469,5 x 307,5	4
<b>B1049. Castellane 2.</b>			<b>1</b>
12↔13	1	439 x 305 (Folio recoupé)	1
<b>Total</b>		<b>457 x 308</b>	<b>38 + 2/2</b>

On retrouve ce papier dans le registre B1062, Puget-Théniers (2 bifeuillets)

#### *Reconstitution du registre original*

Il est possible de rétablir une image du registre original, en restituant les feuillets manquants, et en essayant de dater les lacunes (avant 1682, après 1682, et après la reproduction en microfilm du XX<sup>ème</sup> siècle).

Dans le registre AD13, B1048, nous avons déjà signalé la disparition du folio [93]/95 – XCIII, recoupé, rattaché à [86]/86–LXXXV, à la fin du cahier 7, qui représente également la fin de ce premier registre. Dans ce même cahier 7, il convient de relever un saut dans la foliotation médiévale : aux folios [89]/89 et [90]/92, on note un écart de foliotation entre le rang d'ordre actuel et la foliotation moderne (saut de 2 unités), que l'on retrouve également pour la foliotation médiévale, qui passe pour les mêmes folios de LXXXVIII à XCI. On peut en déduire qu'il existait, encore en 1682, dans le cahier initial, préparé pour enregistrements des tasques, un folio supplémentaire, folioté 90-LXXXVIII et 91–XC, qui a ensuite disparu parce que vierge : l'enregistrement des tasques cesse au folio [89]/89–LXXXVIII r. Ce bifeuillet a disparu avant la reliure contemporaine.

Dans le registre AD13, B1049, la foliotation médiévale est discontinue : il manque les deux folios C et CI, entre les ensembles 1A et 1B. Ils devaient exister, puisque la foliotation reprend à CII au fascicule 1B (Robion, fol. [6]/195 – CII). La reprise de foliotation (au folio CII-[6]/195) est d'une main différente. Elle se poursuit, en continu, jusqu'à la fin du registre. On peut déduire de

ces éléments que cette seconde foliotation médiévale a été apposée après l'élaboration des registres. On remarque dans ce premier cahier encore quelques incohérences : ce cahier est formé de plusieurs feuillets, insérés les uns dans les autres, et correspondant à des séries d'enregistrements cohérents : le premier ensemble recueille les enregistrements de La Mure (1A), Robion, Bagarry et Alons étaient prévus pour l'ensemble 1B, Taloire, Brenon, Eoulx et Saint-Julien dans le cahier 1C, puis un petit fascicule consacré aux « *Servicia minuta* » (1D) est inséré dans ce dernier regroupement. Des incohérences apparaissent : au folio [16]/205-CXII, les enregistrements concernant Alons sont annulés, pour laisser place au renvoi, sous forme de lettre « A » organisé au folio [3]/192-XCVII<sup>35</sup>, une reprise d'enregistrement se fait de façon incohérente, sans titre ni protocole, au folio [19]/208-CXV, après plusieurs folios vierges et annulés. Ces incohérences renforcent l'idée que la seconde partie du cahier 1 a été préparée selon un schéma initial, mais que les enregistrements ne se sont pas déroulés selon ce plan d'ensemble : il a fallu faire des ajouts et des corrections qui ont amplement modifié le déroulement prévu des enregistrements.

Les premiers folios du cahier 2 se placent semble-t-il dans la suite logique des enregistrements effectués à la fin du cahier 1A, jusqu'au folio [26]/215-CXXII, qui est vierge sur son verso. La suite semble former une section particulière, où sont enregistrées les déclarations faites dans une série de localités périphériques, entre le 5 et le 9 juillet. La fin de ce cahier – et du registre – comporte des ajouts et des souscriptions réalisés à différents moments. Le folio [38]/227-CXXXIII dévoile l'identité du folioyeur « médiéval », Antoine Raybaud<sup>36</sup>. Cela correspond au dernier état de la foliotation médiévale, avec ses incohérences. Signalons dans ce cahier la disparition du folio [34]/223-CXXX, soigneusement découpé et subtilisé. Malgré ce vol, le folio (formant un bifeuillet avec le folio [27]/216-CXXIII) a pu être transcrit car il a été reproduit dans le microfilm du registre.

#### *Les techniques de travail de Jacques Gaufridi*

Jacques *Gaufridi* est le principal artisan de la fabrication de ce registre. Il en assure la conception d'ensemble et la réalisation. On ne voit que très peu d'autres interventions, celles, à plusieurs endroits, de Jean *Bonafidey*, et d'un correcteur (ou vérificateur), qui intervient régulièrement (pour la vérification des comptes, notamment, comme c'est le cas dans l'ensemble des registres de l'enquête générale). La graphie de Jacques *Gaufridi* est assez typique, d'un *ductus* régulier la plupart du temps, avec des majuscules bien formées et récurrentes<sup>37</sup>. On repère ce notaire d'autant plus facilement qu'il appose très systématiquement des éléments de corroboration, rappelant son identité dans les eschatocoles et traçant souvent le seing curial. Ce souci évident de renforcer l'appareil probatoire dans les registres semble être une de ses préoccupations<sup>38</sup>, de même d'ailleurs que Jean *Bonafidey*. Toutefois, sa graphie évolue au cours du registre, parfois plus calibrée et régulière, parfois plus rapide, au fur et à mesure de l'avancée des enregistrements, au point que l'on peut hésiter à lui attribuer certains éléments, ou à un éventuel autre individu. En fait, son écriture semble caractéristique des notaires employées par la chancellerie comtale à cette époque, experte et très standardisée. Toutefois, étant donné le souci pointilleux de validation de Jacques *Gaufridi*, il semble plus pertinent de penser qu'il s'agit toujours bien de lui, à différents degrés de fatigue (ou de fraîcheur) graphique.

Jean *Bonafidey*, quant à lui, a une graphie très caractéristique, que l'on reconnaît à coup sûr<sup>39</sup>. Son trait est plus léger, dans l'ensemble, que Jacques *Gaufridi*, avec des irrégularités de pression sur la plume qui engendrent des accumulations d'encre. La forme des lettres est assez hachée et les

<sup>35</sup> Fig. 11, AD13, B1049, fol. [3]/192-XCVII et fol. [16]/205-CXII. Système de renvoi « A », p. 29. On trouve en marge des items annulés, au folio 97, les mentions « *Alibi sunt recogniti quare cancellati* », et « *cassum quare infra* ».

<sup>36</sup> Fol. [38]/227-CXXXIII « *Sunt in presenti quartulario folia CXXXIII que scripsi ego Anthonius Raybaudi notarius publicus de Guillelmo* ».

<sup>37</sup> Fig. 0, ???

<sup>38</sup> Voir la remarque similaire formulée à propos des registres d'Avignon (AD13, B1044) ou Arles (AD13, B1043), dans A. Mailloux, *Codicologie des registres*, cit.

<sup>39</sup> B1048, fol. 17.

jambages ouverts, ce qui entraîne une confusion entre boucles et creux (les u et n se confondent assez facilement). Il dispose très régulièrement les déclarations, en procédant à un saut de ligne entre chacune.

Le système de travail de Jacques *Gaufridi* est assez lisible : il prépare les cahiers en disposant les titres en haut de page, dans de petits cartels<sup>40</sup>, procède aux enregistrements, parfois en alternance avec Jean *Bonafidey* dans le registre B1048<sup>41</sup>. Nous avons également souligné son souci de renforcer l'appareil probatoire, notamment en réitérant régulièrement les eschatocoles (en fin de session d'enregistrements par exemple). Une particularité du système de Jacques *Gaufridi* est qu'il se relit beaucoup et corrige lui-même son travail (tout comme celui de Jean *Bonafidey*), en procédant au calcul des sommes récapitulatives, et en « équipant » les enregistrements de notes complémentaires, corrections, voire renvois<sup>42</sup>. On avait déjà rencontré ce système dans les registres de Provence orientale<sup>43</sup>.

#### *Système de renvois, AD13, B1048*

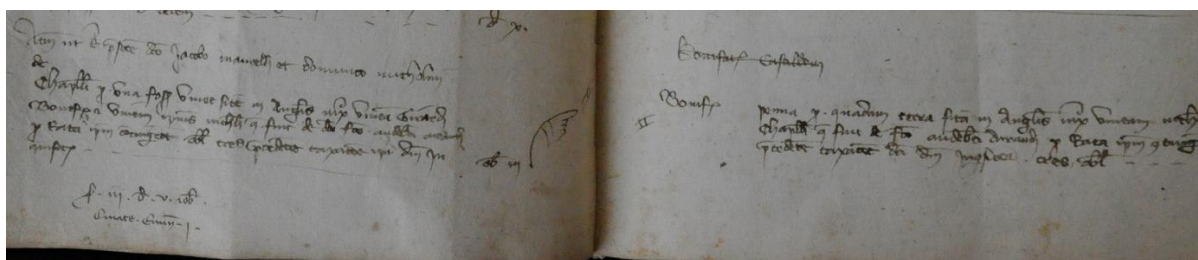


Figure 9. AD13, B1048, fol. [31v-32]/30v-31. Système de renvoi « II » avec manicule.

Au verso du folio 30, en bas de page, un signe de renvoi « II » désigné par une manicule, placé le long de la marge de reliure, renvoie, au même niveau, au folio suivant (31), en bas de page<sup>44</sup>.

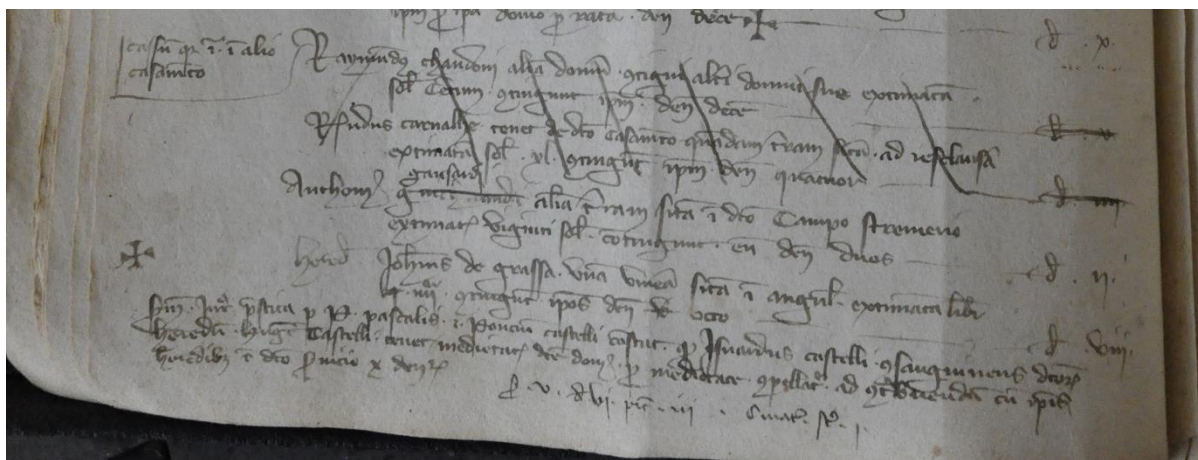


Figure 10. AD13, B1048, fol. [33v] / 32v. Signe de renvoi en forme de croix

Le folio 32v. fait l'objet de nombreux ajouts et corrections, un paragraphe est annulé et accompagné d'une mention explicative « *cassum quare infra in alio casamento* », les éléments de datation ont été en partie ajoutés. Le signe de renvoi, en forme de croix, se situe en bas de page.

<sup>40</sup> Fol. 41, B1048, par exemple.

<sup>41</sup> Fol. 68v et 82, enregistrements à deux mains, avec alternance très régulière entre Jacques *Gaufridi* et Jean *Bonafidey*.

<sup>42</sup> Corrections et cancellations : AD13, B1048, fol. [52]/53, « *alibi est, cassum quia infra plenius* » ; fol. 60, « *cassum quare in quaterno precedenti sancti Michaeli* » ; fol. 67 : « *errore scripta quia debet esse in sancto michaeli* », fol. 71 : « *errore scriptum* ». Vérifications : AD13, B1048, fol. 84 « *deficiunt secundum pendens s. XI propter ortos quos flumen Verdoni destruxit* ».

<sup>43</sup> EGL, Provence orientale, notamment AD13, B1062, viguerie de Puget-Théniers.

<sup>44</sup> Voir aussi Fig. 36, EGL Provence orientale, p. CLXI.

## Système de renvois, AD13, B1049

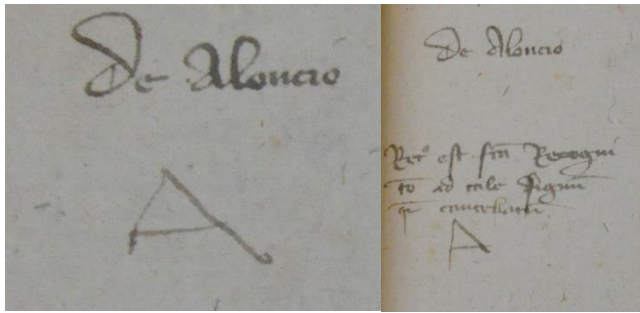


Figure 11. AD13, B1049, fol. [3]/192-XCVII et fol. [16]/205-CXII. Système de renvoi « A »

Le signe de renvoi « A », au folio [3]/192, se retrouve au fol. [16]/205. Il est accompagné d'une mention « *cassum quare infra* »<sup>45</sup>.

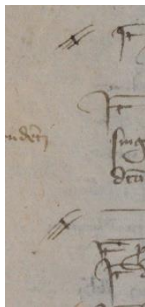


Figure 12. AD13, B1049, fol. [10]/199-CVI. Signe de renvoi « I ».

Peut-on établir un lien entre ce signe de renvoi, « I », et le signe « II », répertorié ci-dessus, registre AD13, B1048, fol. 30v-31 ?

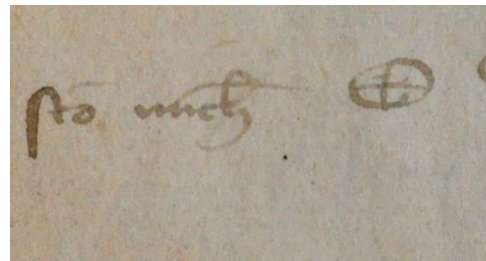
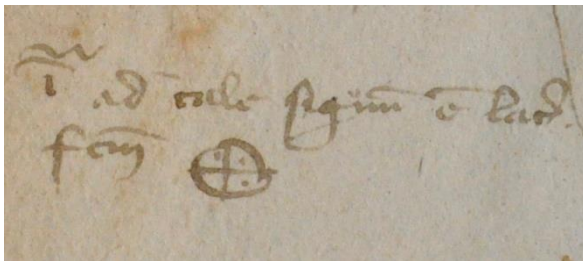


Figure 13. AD13, B1049, fol. [27]/216-CXXIII.

### Une copie médiévale aux multiples statuts (AD13, B1050)

Le registre-copie de Castellane (AD13, B1050), présente de prime abord quelques similitudes avec le registre équivalent de Tarascon<sup>46</sup> : on retrouve au premier cahier un papier de même type (même s'il s'agit d'une variante) et des éléments graphiques (ornementation des cartels et mise en page) assez proches de la copie de Tarascon. Ces deux indices suggèrent que l'initiative de la copie pourrait être la même, mais on relève dans l'ensemble de grandes différences (graphies, papiers), notamment pour ce qui concerne les usages postérieurs de la copie de Castellane. Les intentions et objectifs de la copie de Castellane peuvent également différer.

À première vue, le registre B1050, copie des deux registres précédents, apparaît à l'époque moderne comme un ensemble bien identifié, qui fait l'objet d'une reliure propre, ainsi que d'une

<sup>45</sup> Cf. *supra*, « Reconstitution du registre original », p. 26.

<sup>46</sup> EGL, *Tarascon*, AD13, B1061. Papier filigrané de type « arbalète », var. 1 pour Tarascon-copie, var. 3 pour Castellane-copie (cf. *infra*, catalogue des papiers et filigranes, p. 31).

foliotation spécifique : en effet, le registre est affecté de la cote 6 dans l'armoire L, rayon 3<sup>47</sup>. Il reçoit une foliotation continue de 1 à 110 et comporte, comme tous les ensembles ainsi organisés, une souscription de Jean-Baptiste Dugrou au verso du dernier folio utilisé pour le registre (fol. 110), le commissaire de l'intendant ne foliotant pas les derniers folios laissés vacants, qu'il annule pour éviter tout emploi abusif<sup>48</sup>. Ce registre comporte une foliotation médiévale, de I à LXXVIII (pour les fol. 1 à 74), puis une foliotation en chiffres arabes, de 74 à 109 (fol. 74 à 110, le fol. 94 n'ayant pas été numéroté lors de cette opération, ce qui entraîne ce décalage). Ce double système de foliotation n'a pas été réalisé lors de la copie, mais plus tard.

*Description de la couverture, d'époque moderne (AD13, B1050)*

Registre in folio, 225 x 300 mm. La couverture originelle du registre, si elle a jamais existé, n'a pas été conservée lors de sa reliure moderne : seule persiste la couverture moderne du registre, de parchemin de couleur blanc légèrement jaune, avec des liens de cuir servant de fermeture<sup>49</sup>. Des pages de garde en papier vergé, sans filigrane visible, ont servi à cette reliure. Des renforts en parchemin (emploi médiéval) sont également utilisés : est-ce là un indice de la disparition de la couverture originelle de cette copie avant le récolement moderne ?

Sur la couverture moderne figurent des mentions d'archivage. Elles sont décrites de haut en bas et de gauche à droite.

- Dans l'angle supérieur gauche, « n° 1 », main moderne, encre noire, peut-être deux mains, en tout cas, différence de couleur de l'encre.
- En-dessous, « *Leopardus* », à l'encre noire. Module plus grand, trait épais. Sensiblement sur la même ligne, centré, d'un grand module « Castellane. ».
- En-dessous, centré, « *Reconnoissances des droits et domayne du Roy en la ville de Castellanne et lieux de son ballege faictes par Leopardus de Fulguineo commisere surce deppute en lannee Mil trois cens trente trois* ».
- En-dessous, toujours centré et d'un grand module, à l'encre noire, et souligné d'un trait ondulé, « . 1333 . ». Puis, mentions de classement contemporain : à l'encre noire, « B 1050 » et vers la gauche, au crayon à papier, « 513 ».

Sur le dos, mentions de classement effacées, à l'encre marron clair, lisible à la lampe de Wood, « *Leopardus* », « Castel | lanne ». Au milieu « arm.<sup>re</sup> | L », puis « B 1050 ».

Malgré cette apparente homogénéité, il s'agit en fait d'une copie complexe, ressemblant dans un premier temps à la copie du registre de Tarascon par sa solennité, mais qui s'en différencie par la suite : des mains différentes effectuent la copie, les systèmes d'ornementation sont également différents. On peut penser que cette copie était destinée à la communauté de Castellane<sup>50</sup>, plutôt qu'à la Chambre des comptes. En tout cas, elle a servi de support à une vaste entreprise de mise à jour, qui s'apparente en fait à une opération fiscale.

*Description des cahiers*<sup>51</sup>.

**Cahier 1. fol. 1-34.** 34 folios, soit 17 bifeuillets. Cahier homogène, de papier « arbalète 3 ».

**Cahier 2. fol. 35-72.** 38 folios, soit 19 bifeuillets de papier « chapeau cardinalice », assemblés en un cahier homogène

<sup>47</sup> Cf. EGL, *Provence orientale*, Annexe 2, *cit.*, p. LXXXVIII.

<sup>48</sup> AD13, B1050, fol. 110 : « *Cotté et numéroté par Jean-Baptiste Dugrou commis en présence de nous commissaires et auditeurs à ce députéz soussignez ce neuf octobre 1682, [cinq signatures autographes] Le Gras, Dronaud, Gastaud, Le Gras, Dugrou* », fol. 110 « *et dernier* ».

<sup>49</sup> Fig. 0, AD13, B1050, couverture, p. ???

<sup>50</sup> Voir dans le même volume, introduction au registre (C. Roux et L. Verdon), et également Ph. Jansen, « La participation des communautés et de leurs représentants à l'enquête comtale de 1332-1333 », dans Th. Pécourt (dir.), *Quand gouverner cit.*, p. 397-420.

<sup>51</sup> Voir Fig. 20. AD13, B1050. Castellane. Copie. Schéma général d'organisation, p. 39.

**Cahier 3. fol. 73-88.** 16 folios, 8 bifeuillets assemblés régulièrement en un cahier, de papier « aigle ».

**Cahier 4. fol. 89-104.** 16 folios, 8 bifeuillets assemblés régulièrement en un cahier, de papier « aigle ».

**Cahier 5. fol. 105-114.** 10 folios, 5 bifeuillets assemblés régulièrement. Cahier homogène, de papier filigrané « hache d'armes ».

*Catalogue des papiers et filigranes*<sup>52</sup>

### Arbalète 3 : Gris (217 ; 217 ; 217)

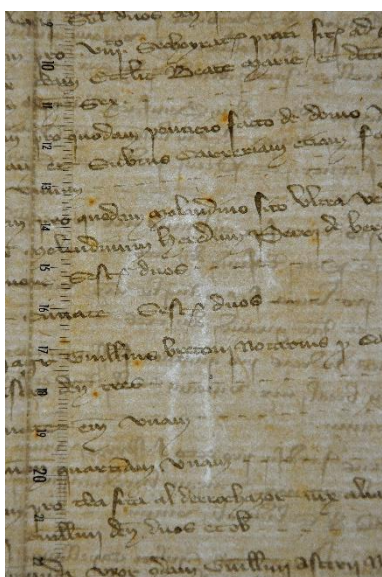


Figure 14. AD13, B1050, fol. 17. Filigrane Arbalète 3  
Briquet, n<sup>os</sup> 701-709, Briquet-Gênes, n<sup>os</sup> 7-9 (Balestra)

Papier « arbalète 3 » dans le registre B1050	Cahier	Format moyen bifeuillet	Nb total
1-17↔18-34	1	425,5 x 293,5	17
<b>Total</b>		<b>425,5 x 293,5</b>	<b>17</b>

Dans le catalogue général de Ch.-M. Briquet, le type le plus proche renvoie en fait à une collection de filigranes (707) très répandus dans l'ensemble de l'Europe. Toutefois, Briquet met en exergue 2 exemplaires, de Malines (daté de 1353) et Troyes (708, daté de 1354). Dans la collection 707, on note un type répertorié par Zonghi, fabriqué à Fabriano, daté de 1333. Deux variantes de ce type sont repérées dans les registres de Tarascon, « arbalète 2 » pour le registre original (AD13, B1060), et « arbalète 1 » dans sa copie (AD13, B1061). Ces éléments sont toutefois trop ténus pour proposer une datation de la copie à partir des seuls filigranes. Ce sont d'autres éléments de critique (interne) et de comparaison, qui peuvent nous amener à resserrer la fourchette de datation de cette copie (datation des autres papiers utilisés dans le registre, éléments de datation de la copie, datation à partir des ajouts). La copie du registre de Tarascon pourrait être datée du règne de Jeanne (première partie de son règne)<sup>53</sup>.

<sup>52</sup> Pour les références aux catalogues de papiers et filigranes, voir *supra*, n. 14. Les niveaux de gris renvoient au schéma d'assemblage, Fig. 20, AD13, B1050. p. 39

<sup>53</sup> EGL, *Tarascon*, p. XXXVII-XXXIX.



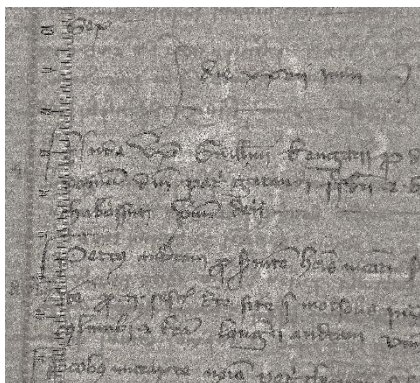
**Chapeau cardinalice : Gris (191 ; 191 ; 191)**

Figure 15. AD13, B1050 fol. 55. Filigrane Chapeau cardinalice  
Briquet-Gênes, n° 65 (Cappello), Briquet, n° 3356

Papier « chapeau cardinalice » dans le registre B1050	Cahier	Format moyen bifeuillet	Nb total
35-53↔54-72	2	426x290	19
<b>Total</b>			<b>19</b>

Le type le plus proche est Briquet, 3356, daté de 1341 (Ferrare) ou 1344 (Grenoble). Dans le cadre de notre enquête, ce type de papier apparaît pour la première fois ici.

**Aigle : Gris (166 ; 166 ; 166)**

Figure 16. AD13, B1050 fol. 75. Filigrane Aigle  
Briquet, n°s 74, 76

Papier « aigle » dans le registre B1050	Cahier	Format moyen bifeuillet	Nb total
73-80↔81-88	3	431,5 x 287,5	8
89-96↔97-104	4	430 x 288,5	8
<b>Total</b>		<b>431 x 288</b>	<b>16</b>

Les deux types de filigrane « aigle » les plus approchant sont les n<sup>os</sup> 74 et 76 du catalogue général de Ch.-M. Briquet. Les formats de ces papiers, 30 x 44 cm, pour le n<sup>o</sup> 74 (Montpellier, 1323, Campanie, 1333, Bologne 1334, Sienne, 1340) et 29 x 42 cm pour le n<sup>o</sup>76 (répertorié à Pise, 1345, Montpellier, 1346, Parme 1347, Grenoble 1349) sont assez similaires à celui que nous avons calculé. La datation nous donne une fourchette assez intéressante car assez proche de la date de l'enquête (autour de 1340). On retrouve ce type de papier dans le registre d'Apt, AD13, B1040, pour le cahier qui est en fait une copie (cahier 3C, fol. [70-85↔86-101]/154-169↔170-185), soit 16 bifeuillets.

### Hache d'armes : Gris (128 ; 128 ; 128)

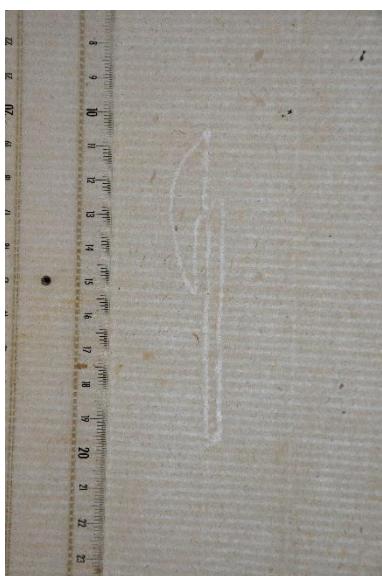


Figure 17. AD13, B1050 fol. 111. Filigrane Hache d'armes  
Briquet n<sup>os</sup> 7497, 7502, Briquet-Gênes, n<sup>os</sup> 361-365

Papier « hache » dans le registre B1050	Cahier	Format moyen bifeuillet	Nb total
105-109↔110-114	5	435,5 x 290	5
<b>Total</b>		<b>435,5 x 290</b>	<b>5</b>

Une variante de ce type de papier « hache emmanchée, hache d'armes », est répertoriée par Briquet sous le n<sup>o</sup> 7497, format 28 x 42 cm, dans un registre conservé aux archives départementales des Bouches-du-Rhône, sous la cote AD13, B1850. Il s'agit d'un registre de comptes de clavaire, daté de 1354, provenant de Draguignan. On retrouve le même type à Paris (1354), Arles (1357), Perpignan (1357) et Montpellier (1359). Ce n'est toutefois pas le type le plus proche de notre exemplaire. Le n<sup>o</sup> 7502 renvoie à un type plus proche du nôtre, mais plus tardif (c. 1360-1375). Dans le catalogue de Ch.-M. Briquet consacré à Gênes, les types répertoriés renvoient aussi à la Provence. Ce type de papier est en fait très usité en Provence entre 1328 et 1377. Les deux cas cités ne sont pas tout à fait identiques au nôtre : la forme de la lame est plus incurvée dans notre variante, le long du manche, au niveau de l'attache interne. Ces éléments nous donnent une indication chronologique relative d'usage, mais on ne peut en déduire beaucoup de précisions.

L'examen des papiers et filigranes permet de dégager quelques constats : deux au moins des types de papier répertoriés dans ce registre (« arbalète » et « aigle ») sont utilisés pour réaliser d'autres copies de l'enquête (Tarascon et Apt). On peut les dater des années 1340-1350. Les deux autres types (« chapeau cardinalice » et « hache d'armes ») apparaissent ici pour la première fois dans l'enquête. Ils peuvent répondre à la fourchette que nous indiquons ci-dessus. Cela n'est

malgré tout pas suffisant pour proposer une datation de cette copie. Tout au plus peut-on estimer que cette copie s'est faite en une seule fois, dans la mesure où la main C est présente dans l'ensemble du registre, quel que soit le type de papier : leur usage est donc probablement contemporain. Pour ce qui concerne les mains, nous ne pouvons que rappeler que la « main A » intervient dans le premier cahier uniquement (papier « arbalète ») (fol. 1-17), de même que la « main B », qui n'apparaît que très peu (fol. 17-18). En revanche, la « main C » assume la part la plus importante de cette copie (du fol. 18 à la fin du registre, fol. 110). Dans cette copie, quelques cartels ornements reprennent la disposition du registre original. Il faut toutefois souligner que le copiste met surtout en exergue les totaux, qui sont souvent encadrés dans un cartel ornementé. Les eschatocoles comprenant des mentions de présence de témoins ou l'identité des notaires sont parfois soulignés par des manicules. Il faut souligner également, à ce propos, que ce registre a été très manipulé et utilisé : outre les ajouts plus que conséquents, puisqu'ils forment un deuxième document dans le registre, certains passages du registre original sont désignés par des manicules dont la typologie est très variée<sup>54</sup>.

---

<sup>54</sup> Cf. Fig 0 à 0, manicules du registre B1050, p. ??? à ????

**Figure 18. AD13, B1048. Castellane 1. Original. Schéma général d'organisation****1) Partie gauche : restitution de l'organisation matérielle des registres***Filigranes*

Gris (204 ; 204 ; 204) : agneau pascal	
Gris (128 ; 128 ; 128) : trois cerises	

\_\_\_\_\_ feuillet

\_\_\_\_\_ matérialisation d'un cahier ou d'un cahier intermédiaire

[1] : rang d'ordre actuel du folio / 1 : foliotation 1682 – I : foliotation latine médiévale

**2) Partie droite : restitution du contenu du registre***Titre*, datation, **main**

Contenu du recto / contenu du verso

Abréviations :

Mains : **JG** : Jacques *Gaufridi*, **JB** : Jean *Bonafidey*, **correcteur****sq.** : suite du contenu, sans solution de continuité**sd.** : sans date**r** : recto**v** : verso**Cahier 1**

Couverture de parchemin	
[1]/1 – II	<i>Apud Castellanam. Tenor preconizationis.</i> Sd <b>JG</b> / <i>Jura</i> , 21 juin 1333 <b>JG</b>
[2]/2 – III	Sq sd <b>JG</b> r et v / ajouts
[3]/3 – IIII	Sq sd <b>JG</b> , ajout <b>main 1</b> / fin ajout <b>main 1</b> , puis vierge cancellé
[4]/4 – V	<i>Recognitiones serviciorum (...) de Castellana. Apud Castellanam in Sancto Michaelae</i> 22 juin <b>JG</b> / sq 23 juin <b>JG</b>
[5]/5 – VI	Sq 23 juin <b>JG</b> r et v
[6]/6 – VII	Sq sd <b>JG</b> r et v
[7]/7 – VIII	Sq sd <b>JG</b> et <b>JB</b> / sq sd <b>JB</b>
[8]/8 – IX	Sq sd <b>JB</b> , puis <b>JG</b> / sq sd <b>JG</b>
[9]/9 – X	Sq 25 juin <b>JG</b> r et v
[10]/10 – XI	Sq 25 juin <b>JG</b> r et v
[11]/11 – XII	Sq 25 juin <b>JG</b> r et v
[12]/12 – XIII	Sq sd <b>JG</b> r et v
[13]/13 – XIII	Sq sd <b>JG</b> r et v
[14]/14 – XV	Sq sd <b>JG</b> r et v
[15]/15 – XVI	Sq sd <b>JG</b> / sq sd <b>JG</b> , puis <b>JB</b>
[16]/16 – XVII	Sq sd <b>JG</b> et <b>JB</b> en alternance / sq 27 juin <b>JG</b>
[17]/17 – XVIII	Sq sd <b>JG</b> r et v
[18]/18 – XVIII	Sq sd <b>JG</b> r et v
[19]/19 – XX	Sq sd <b>JG</b> r et v
[20]/20 – XXI	Sq sd <b>JG</b> r et v
[21]/21 – XXI	Sq 29 juin <b>JG</b> r et v
[22]/22 – XXI	Sq sd <b>JG</b> r et v
[23]/23 – XXI	Sq sd <b>JG</b> / sq 30 juin <b>JG</b>

**Cahier 2**

[24]/24 – XXV	Sq 1 <sup>er</sup> – 2 juillet <b>JG</b> / sq 3 – 4 juillet <b>JG</b>
[25]/25 – XXVI	Sq sd <b>JG</b> ajout 27 juillet / sq sd <b>JG</b> et ?
[26]/26 – XXVII	<i>Alie recognitiones servitorum</i> 4 – 6 juillet <b>correcteur</b> et <b>JG</b> / sq 7 juillet <b>JG</b>
[27]/27 – XXVIII	Sq 8 juillet <b>JG JB</b> / sq 10 – 11 juillet <b>JG correcteur</b>
PJ	Lambeau de pièce jointe, détachée de la reliure, peut-être de la main de <b>JG</b>
[28]/28 – XXIX (main diff)	Sq 14 juillet <b>JG</b> ou <b>correcteur</b> / sq 14 juillet <b>JG</b> et <b>correcteur</b>
[29]/29 – XXX (MD)	Sq 15 – 16 juillet <b>JG</b> / sq 16, 19 juillet, <b>JG JB</b>
[30]/30 – XXXI (MD)	Sq sd <b>JB</b> / sq sd <b>JB (actum)</b>
[31]/31 – XXXII (MD)	Sq 19 juillet <b>JB</b> / sq 19, 20 juillet <b>JB</b>
PJ	
[32]/32 – XXXIII (MD)	Sq sd <b>JB (actum)</b> / sq 20 juillet <b>JB</b> 22, 24 juillet <b>JG</b>
[33]/33 – XXXIII	Sq 24 juillet <b>JG</b> / sq 25, 27 juillet, <b>JG</b> ajouts et renvois

## Cahier 3

[34]/34 – XXXV	Sq 27 juillet <b>JG correcteur</b> / sq 29 juillet <b>JG correcteur</b>
[35]/35 – XXXVI	Sq 29, 30 juillet <b>JG correcteur</b> / sq sd <b>JG correcteur</b>
[36]/36 – XXXVII	<i>Pedagium et lesda</i> sd <b>JG</b> / <i>Lesda</i> sd <b>JG</b>
[37]/37 – XXXVIII	Sq sd <b>JG</b> / <i>Lesda in Nundinis</i> sd <b>JG</b>
[38]/38 – XXXIX	<i>Inventarium bonorum et rerum ac armatarum repertarum in fortalicio regio Castellane</i> 27 juillet <b>JG</b> / sq sd <b>JG</b>
[39]/39 – XL	Sq sd <b>JG</b> / sq sd <b>JG (actum)</b>

## Cahier 4

[40]/40 – XLI	<i>Servicia curie regie Castellane in festo Sancti Victoris. Sancti Victoris</i> sd <b>JG</b> , titres puis vierge annulé / vierge annulé
[41]/41 – XLII	<i>Apud Castellanam in Sancto Victore</i> 22 juin <b>JG</b> / sq 23, 24 juin <b>JG</b>
[42]/42 – XLIII	Sq 24 juin <b>JG</b> / sq sd <b>JG</b>
[43]/43 – XLIII	Sq sd <b>JG</b> r et v
[44]/44 – XLV	Sq sd <b>JG</b> r et v
[45]/45 – XLVI	Sq sd <b>JG</b> / sq 25 juin <b>JG</b>
[46]/46 – XLVII	Sq sd <b>JG</b> / sq 25 juin <b>JG</b>
[47]/47 – XLVIII	Sq 25 juin <b>JG</b> / sq sd <b>JG</b>
[48]/48 – XLIX	Sq sd <b>JG</b> / sq 26 juin <b>JG</b>
[49]/49 – L	Sq sd <b>JG</b> r et v
[50]/50 – LI	Sq sd <b>JG</b> r et v
[51]/51 – LII	Sq sd <b>JB</b> (5 décl), <b>JG</b> (3), 27 juin <b>JG</b> / sq 28 juin <b>JG</b>
[52]/52 – LIII	Sq sd <b>JG</b> r et v
[53]/53 – LIII	Sq sd <b>JG</b> r et v
[54]/54 – LV	Sq sd <b>JG</b> / sq 29 juin <b>JG</b>
[55]/55 – LVI	Sq sd <b>JG</b> / sq 30 juin <b>JG</b>
[56]/56 – LVII	Sq 2 juillet <b>JG</b> / sq 3, 4, 6 juillet <b>JG</b>
[57]/57 – LVIII	Sq 9, 11 juillet <b>JG</b> / sq 13, 14 juillet <b>JG</b> , 19 juillet <b>JB</b> ajouts de <b>JB</b>
[58]/58 – LIX	Sq 19, 20, 22, 24 juillet <b>JG</b> / sq 24, 25, 26, 27 juillet, <b>JG</b>
[59]/59 – LX	Sq 28, 29 juillet, 1 <sup>er</sup> août <b>JG</b> / vierge annulé
[60]/60 – LXI	Divers éléments annulés, dont date (29 juillet), <i>De novo</i> (...) et la mention <i>Casum quia in quaterno precedenti Sancti Michaeli</i> <b>JG</b> / vierge annulé
[61]/61 – LXII	<i>Sequitur forma prae qua levantur pedagium et lesda in loco de Castellana sicut scripta continetur in registro antiquo curie Castellane composito M<sup>o</sup> CCCX [annulé] in anno Domini M<sup>o</sup> CCLXXX<sup>o</sup></i> , sd <b>JG</b> / vierge annulé
[62]/62 – LXIII	Vierge annulé
[63]/63 – LXIII	Vierge annulé
[64]/64 – LXIII (sic)	Vierge annulé
[65]/65 – LXV	Vierge annulé

## Cahier 5

[66]/66 – LXVI	<i>Servicia Castellane in Natale domini, Castellana.</i> <b>JG</b> , puis vierge annulé / vierge annulé
[67]/67 – LXVII	<i>Apud Castellanam in Natale domini</i> , 22 juin, <b>JG</b> / sq 23 juin <b>JG</b>
[68]/68 – LXVIII	Sq sd <b>JG</b> / sq <b>JG</b> (1 décl), <b>JB</b> (3 décl), 25 juin <b>JG</b>
[69]/69 – LXVIII	Sq 25 juin <b>JG</b> r et v
[70]/70 – LXX	Sq 28 juin <b>JG JB</b> / sq sd <b>JG</b>
[71]/71 – LXXI	Sq sd <b>JG</b> / sq 3, 5 juillet <b>JG</b>
[72]/72 – LXXII	Sq 6, 12, 20 juillet <b>JG, JB</b> / 23 juillet
[73]/73 – LXXIII	<i>Item constat secundum cartularium bartholi</i> , sd <b>JG</b> puis annulé / vierge annulé
[74]/74 – LXXIII	Vierge annulé
[75]/75 – LXXV	Vierge annulé
[76]/76 – LXXVI	Vierge annulé
[77]/77 – LXXVII	Vierge annulé

## Cahier 6

[78]/78 – LXXVIII	<i>Servicia que serviunt curie regie Castellane in festivitibus Sancti Iohannis Baptiste et carniprivii, Castellana, JG</i> puis vierge cancellé / vierge cancellé
[79]/79 – LXXVIII (sic)	<i>Apud Castellanam in Sancto Iohanne</i> , protocole <b>JG</b> , puis vierge cancellé / vierge cancellé
[80]/80 - LXXVIII	Vierge cancellé
[81]/81– LXXX	Vierge cancellé
[82]/82 – LXXXI	<i>In carniprivii apud Castellanam</i> , 23 juin <b>JG</b> / sq <b>JG</b> (1 décl), <b>JB</b> (6 décl), <b>JG</b> (4 décl)
[83]/83 – LXXXII	Sq 25 juin ; <b>JG</b> / sq 28, 29 juin
[84]/84 - LXXXIII	Sq 30 juin <b>JG</b> (1 décl), puis vierge cancellé / Vierge cancellé
[85]/85 - LXXXIII	Vierge cancellé

## Cahier 7

[86]/86 – LXXXV	<i>Tascharum</i> 5 juillet <b>JG</b> / sq 6 juillet <b>JG</b>
[87]/87 – LXXXVI	Sq 8, 9, 12 juillet <b>JG</b> / sq 14 juillet <b>JG</b>
[88]/88 – LXXXVII	Sq, 15 juillet, <b>JG</b> puis vierge cancellé/ Vierge cancellé
[89]/89 – LXXXVIII	Vierge cancellé
[90]/92 (sic) – XCI (sic)	Vierge cancellé
[91]/93 – XCII	Vierge cancellé
[92]/94 - XCIII	Vierge cancellé

Figure 19. AD13, B1049. Castellane 2. Original. Schéma général d'organisation

## 1) Partie gauche : restitution de l'organisation matérielle des registres

Filigranes

Gris (204 ; 204 ; 204) : agneau pascal	
Gris (128 ; 128 ; 128) : trois cerises	

\_\_\_\_\_ feuillet

\_\_\_\_\_ matérialisation d'un cahier ou d'un cahier intermédiaire

[1] : rang d'ordre actuel du folio / 1 : foliotation 1682 – I : foliotation latine médiévale

## 2) Partie droite : restitution du contenu du registre

Titre, datation, main

Contenu du recto / contenu du verso

Abréviations :

Mains : **JG** : Jacques *Gaufridi*, correcteur**sq.** : suite du contenu, sans solution de continuité**sd.** : sans date**r** : recto**v** : verso

[1]/190 - XCV	Informaciones castrorum Bajulie Castellane. Castellana sd <b>JG</b> / vierge
<b>Cahier 1</b>	
[2]/191 - XCVI	Informaciones jurium que percipit curia regia in castris subscriptis bajulie Castellane. De Mura, 2 juillet <b>JG</b> / sq 3 juillet, <b>JG</b> , ajouts (titres) du correcteur
[3]/192 - XCVII	Sq 3 juillet <b>JG</b> renvoi A / sq sd <b>JG</b>
[4]/193 - XCVIII	Sq sd <b>JG</b> r et v
[5]/194 - XCVIII	Sq sd <b>JG</b> r et v
[6]/195 – CII (main différente)	De Robiono, 3, 4 juillet <b>JG</b> / sq, 15 juillet <b>JG</b> , puis vierge
[7]/196 - CIII	Sq sd <b>JG</b> r et v
[8]/197 - CIIII	Sq sd <b>JG</b> r et v
[9]/198 - CV	Sq sd <b>JG</b> r et v, puis vierge
[10]/199 - CVI	De Talatoria, 3 juillet <b>JG</b> / sq sd <b>JG</b>
[11]/200 - CVII	De Brenono, 4 juillet, De Eolis, 4 juillet <b>JG</b> / sq sd <b>JG</b>
[12]/201 - CVI II	Servicia minuta de Eolis in Sancto Michael, sd <b>JG</b> / sq sd <b>JG</b> , vierge
[13]/202 - CIX	Vierge cancellé r et v
[14]/203 - CX	De Sancto Juliano, 4 juillet / sq sd <b>JG</b>
[15]/204 – CXI	Sq sd <b>JG</b> / sq, protocole, 14 juillet, cancellé, <b>JG</b> puis vierge cancellé
[16]/205 - CXII	De Bagarris, 4 juillet <b>JG</b> , De Aloncio, 5 juillet (cancellé, renvoi A) <b>JG</b> / vierge cancellé
[17]/206 - CXIII	Vierge cancellé r et v
[18]/207 - CXIII	Vierge cancellé r et v
[19]/208 - CXV	Reprise de l'enregistrement sans titre ni protocole <b>JG</b> / sq
[20]/209 - CXVI	Sq., sd. <b>JG</b> / sq sd <b>JG</b>

[21]/210 - CXVII	Sq sd <b>JG</b> / vierge cancellé
[22]/211 - CXVIII	<i>De Morias</i> , 5 juillet, <i>De Vergonis</i> , 5 juillet <b>JG</b> / vierge cancellé
[23]/212 - CXIX	<i>De Vergonis</i> , 5 juillet, <i>De Angulis</i> , <i>De Mezalha</i> , <i>de Ubraya</i> <b>JG</b> / sq sd <b>JG</b>
<b>Cahier 2</b>	
[24]/213 - CXX	Sq sd <b>JG</b> r et v
[25]/214 - CXXI	Sq sd <b>JG</b> r et v
[26]/215 - CXXII	Sq sd <b>JG</b> / vierge
[27]/216 - CXXIII	<i>De Verrayono</i> , 5 juillet, <i>De Castilbono Inferiori</i> , 5 juillet, <b>JG</b> / sq sd <b>JG</b> renvoi
[28]/217 - CXXIII	<i>De Castilbono Superiori</i> , 5 juillet <b>JG</b> / sq 2 décl <b>JG</b> puis vierge
[29]/218 - CXXV	<i>De Argensio</i> , 6 juillet, <i>De Robina</i> , 6 juillet, <i>De Sancto Petro de Limueysas</i> , 6 juillet <b>JG</b> / <i>De Castro Veteri</i> , 6 juillet <b>JG</b>
[30]/219 - CXXVI	Sq sd <b>JG</b> / <i>De Bastida Solaponi</i> , <i>De Solelhas</i> , 6 juillet, <i>De Mosterio Alpium</i> , 6 juillet <b>JG</b>
[31]/220 - CXXVII	Sq, <i>De la Martre</i> 6 juillet, <i>De Brandicio</i> , 6 juillet <b>JG</b> / sq sd <b>JG</b>
[32]/221 - CXXVIII	Sq sd <b>JG</b> / sq sd, <i>De Blevis</i> , 6, 8 juillet <b>JG</b>
[33]/222 - CXXIX	Sq sd, <i>De Debasada</i> , 8 juillet, <i>De Bastita</i> (cancellé) <i>Solaponi</i> 8 juillet <b>JG</b> / <i>De Castonio</i> 8 juillet <b>JG</b>
[34]/223 - CXXX fol volé	[ <i>De Demandols</i> , <i>De civitate Senecii</i> , <i>De Corchono</i> , 9 juillet / sq]
[35]/224 - CXXXI	Sq, 28 juillet, <b>JG</b> , souscriptions / <i>De Eolis</i> , <i>De Garda</i> , <i>De Brandicio</i> sd <b>JG</b> , puis vierge cancellé
[36]/225 - CXXXII	Ajout daté du 19 septembre 1365 / vierge cancellé
[37]/226 - CXXXIII	Vierge cancellé r et v
[38]/227 - CXXXIII	<i>Sunt in presenti quartulario folia CXXXIII que scripsi ego Anthonius Raybandi notarius publicus de Guillelmo</i> / diverses mentions, souscription Dugrou (1682)

Figure 20. AD13, B1050. Castellane. Copie. Schéma général d'organisation

### 1) Partie gauche : restitution de l'organisation matérielle des registres

*Filigranes*

Gris (217 ; 217 ; 217) : arbalète 3	
Gris (191 ; 191 ; 191) : chapeau cardinalice	
Gris (166 ; 166 ; 166) : aigle	
Gris (128 ; 128 ; 128) : hache	

\_\_\_\_\_ feuillet

\_\_\_\_\_ matérialisation d'un cahier ou d'un cahier intermédiaire

[1] : rang d'ordre actuel du folio / 1 : foliotation 1682 – I : foliotation latine médiévale

### 2) Partie droite : restitution du contenu du registre

*Titre*, datation, **main**

Contenu du recto / contenu du verso

Abréviations :

Mains : **main A**, **main B**, **main C**

**sq.** : suite du contenu, sans solution de continuité

**sd.** : sans date

**r** : recto

**v** : verso



## Cahier 1

[1]/1	Recognitiones serviciorum minorum que fuerunt annis singulis curie regie Castellane in festo Sancti Michaelis. Apud Castellanam. Tenor preconizationis / sq 21 juin, <b>main A</b>
[2]/2	Sq sd / Et sunt apud Castellanam bona infrascripta, sd, <b>main A</b> r et v
[3]/3	Sq sd / Secuntur recognitiones serviciorum (...) apud Castellanam in Sancto Michaeli. Et primo de serviciis (...) in Sancto Michaeli, sd <b>main A</b> . r et v
[4]/4	Sq 24 juin <b>main A</b> / sq 23 juin <b>main A</b> r et v
[5]/5	Sq 24 juin <b>main A</b> / sq sd <b>main A</b> r et v
[6]/6	Sq sd <b>main A</b> r et v
[7]/7	Sq sd <b>main A</b> r et v
[8]/8	Sq sd <b>main A</b> r et v
[9]/9	Sq sd <b>main A</b> r et v
[10]/10	Sq sd <b>main A</b> r et v
[11]/11	Sq sd <b>main A</b> r et v
[12]/12	Sq sd <b>main A</b> r et v
[13]/13	Sq sd <b>main A</b> / sq 26 juin <b>main A</b> r et v
[14]/14	Sq sd <b>main A</b> r et v
[15]/15	Sq sd <b>main A</b> r et v
[16]/16	Sq sd <b>main A</b> r et v
[17]/17	Sq sd <b>main A</b> / sq sd <b>main B</b>
[18]/18	Sq sd <b>main B</b> , <b>main C</b> / sq sd <b>main C</b>
[19]/19	sq sd / sq sd <b>main C</b> totaux r et v
[20]/20	Sq sd / sq sd <b>main C</b> , totaux r et v
[21]/21	sq sd / sq sd <b>main C</b> , totaux r et v
[22]/22	sq sd / totaux, 29 juin, <b>main C</b> r et v
[23]/23	sq sd / totaux sd <b>main C</b> r et v
[24]/24	sq sd / totaux sd <b>main C</b> r et v
[25]/25	Sq 30 juin / totaux, 1 <sup>er</sup> juillet <b>main C</b> r et v
[26]/26	Sq 2, 3 juillet / 4 juillet, totaux, sq <b>main C</b> r et v
[27]/27	27 juillet / totaux. Secuntur alie recognitiones (...) in Sancto Michaeli (...), 4, 6 juillet <b>main C</b> r et v
[28]/28	sq sd / totaux, 8 juillet <b>main C</b> r et v
[29]/29	sq 10 juillet / totaux, 14 juillet, <b>main C</b> r et v
[30]/30	(actum), 14 juillet / sq sd <b>main C</b> r et v
[31]/31	Que sunt de casamento (...) 15, 16, 19 juillet / totaux sq <b>main C</b> r et v
[32]/32	Sq sd / (actum), totaux, sq, sd <b>main C</b> r et v
[33]/33	Sq 19, 20 juillet / totaux, sq sd <b>main C</b> r et v
[34]/34	(actum), 20, 22, 24 juillet / totaux sq, sd, <b>main C</b> r et v

## Cahier 2

[35]/35	<i>Actum Castellane (...)</i> 25 juillet / sq 27 juillet <b>main C r et v</b>
[36]/36	Totaux, sq, 27 juillet. <i>Ordinatio facta de casamento Guillelmi Eschenerii</i> / sq 29 juillet, <b>main C r et v</b>
[37]/37	30 juillet, totaux / totaux, 30 juillet, <b>main C r et v</b>
[38]/38	Totaux, <i>Sequitur forma (...)</i> <i>pedagium et lesda (...)</i> <i>sicut scripta continetur in regesto camere Castellane composito sub anno domini M°CCLXXX</i> sd / <i>hoc est lesda (...)</i> sd <b>main C r et v</b>
[39]/39	Sq sd <b>main C r et v</b>
[40]/40	<i>Lesda in Nundinis</i> sd <b>main C</b> / <i>inventarium bonorum et rerum ac armatarum repertorum in fortalicio regio castellane</i> , 27 juillet, <b>main C r et v</b>
[41]/41	<i>Secuntur ornamenta Beate Marie ecclesie ipsius fortalicii</i> , sd <b>main C r et v</b>
[42]/42	( <i>actum</i> ) / <i>Servicia curie regie Castellane in festo Sancti Victoris</i> , 22 juin, <b>main C r et v</b>
[43]/43	Sq 23 juin / totaux, 24 juin <b>main C r et v</b>
[44]/44	Sq 24 juin / sq sd <b>main C r et v</b>
[45]/45	Totaux, sq sd / sq sd, <b>main C r et v</b>
[46]/46	Totaux, sq sd / sq sd <b>main C r et v</b>
[47]/47	Totaux, sq sd <b>main C r et v</b>
[48]/48	Sq 25 juin / totaux, sq sd <b>main C r et v</b>
[49]/49	sq 25 juin / totaux sq 25 juin, <b>main C r et v</b>
[50]/50	Sq sd <b>main C r et v</b>
[51]/51	Totaux, sd / sq sd <b>main C r et v</b>
[52]/52	Totaux, sd / sq sd <b>main C r et v</b>
[53]/53	Totaux, sd, <b>main C r et v</b>
[54]/54	sq sd/ totaux, sd, <b>main C r et v</b>
[55]/55	Sq 27, 28 juillet, <b>main C r et v</b>
[56]/56	Totaux, sd/ sq totaux, sd <b>main C r et v</b>
[57]/57	sq sd / totaux, sq sd <b>main C r et v</b>
[58]/58	sq sd / 29 juin totaux, <b>main C r et v</b>
[59]/59	sq 30 juin / <i>De Balma</i> , totaux, sd <b>main C r et v</b>
[60]/60	Sq 1 <sup>er</sup> juillet, 2 juillet, sq sd / 3 juillet, totaux, <b>main C r et v</b>
[61]/61	9, 11, 14 juillet, sq sd / 14, 19 juillet totaux, <b>main C r et v</b>
[62]/62	20, 22, 24 juillet. ( <i>actum</i> ), sq 24, 25 juillet / 26, 27 juillet, totaux, ( <i>actum</i> ), 28, 30 juillet, <b>main C</b>
[63]/63	31 juillet, 1 <sup>er</sup> août, totaux, <i>Recognitiones servitorum (...)</i> <i>in festo natalis Domini</i> , 22 juin / sq 23, 24 juin <b>main C r et v</b>
[64]/64	Sq sd totaux / sq 25 juin, <b>main C r et v</b>
[65]/65	Sq sd totaux / sq 27 juin <b>main C r et v</b>
[66]/66	Sq sd totaux / sq 28 juin <b>main C r et v</b>
[67]/67	Sq sd totaux / sq sd <b>main C r et v</b>
[68]/68	Sq 3 juillet, totaux / sq 12, 14 juillet <b>main C r et v</b>
[69]/69	Sq sd totaux. <i>Recognitiones servitorum (...)</i> <i>in festo seu die Carni primi</i> , 24 juin / sq sd <b>main C r et v</b>
[70]/70	Sq sd totaux, 25 juillet / sq 28 juillet <b>main C r et v</b>
[71]/71	Sq 29 juin, totaux. <i>Secuntur recognitiones Zacharii (...)</i> 5 juillet ( <i>tasca</i> ) / sq sd <b>main C r et v</b>
[72]/72	Sq 6 juillet / sq 8, 9, 12 juillet, <b>main C r et v</b>

## Cahier 3

[73]/73	Sq sd / sq 14, 15 juillet <b>main C</b> r et v
[74]/74	Sq 16 juillet (1 item) <b>main C</b> , 1 datation postérieure : 1424 puis vierge cancellé / vierge cancellé
[75]/75	Vierge cancellé r et v
[76]/76	<i>Secuntur Jura que dicta curie percipit in subscriptis castris bajulie Castellane</i> sd <b>main B</b> / vierge cancellé
[77]/77	Vierge cancellé / reprise de liste des droits, <b>main B</b> , <b>main C</b>
[78]/78	Sq totaux, sd / sq sd <b>main C</b> r et v
[79]/79	Sq sd / sq totaux sd <b>main C</b> r et v
[80]/80	Sq sd / sq 8 juillet <b>main C</b> r et v
[81]/81	Sq sd / totaux, 3 juillet, <b>main C</b> r et v
[82]/82	Sq sd / sq 15 juillet <b>main C</b> r et v
[83]/83	Sq sd <b>main C</b> r et v
[84]/84	Sq sd totaux / sq sd <b>main C</b> r et v
[85]/85	Sq sd / sq sd totaux <b>main C</b> r et v
[86]/86	Sq sd / sq sd totaux, <i>De Talatoria</i> , 3 juillet <b>main C</b> r et v
[87]/87	Sq sd v <b>main C</b> r et v
[88]/88	<i>De Brennono</i> , 4 juillet, <i>De Eolis</i> 4 juillet / sq sd <b>main C</b> r et v

## Cahier 4

[89]/89	<i>Servitia minuta de Eolis in Sancto Michaelae</i> sd / sq totaux, <i>De Sancto Iuliano</i> , 4 juillet <b>main C</b> r et v
[90]/90	Sq sd <b>main C</b> r et v
[91]/91	Sq totaux sd / sq sd totaux, <i>De Bagarris</i> , 4 juillet <b>main C</b> r et v
[92]/92	Sq sd <b>main C</b> r et v
[93]/93	Sq sd totaux / sq sd <b>main C</b> r et v
[94]/94	Sq sd / sq sd totaux <b>main C</b> r et v
[95]/95	Sq sd totaux, <i>De Morias</i> 5 juillet / sq sd <b>main C</b> r et v
[96]/96	Sq 5 juillet / sq <b>main C</b> r et v
[97]/97	Sq totaux / sq <b>main C</b> r et v
[98]/98	Sq / sq totaux <b>main C</b> r et v
[99]/99	Sq <b>main C</b> r et v
[100]/100	Sq totaux / totaux, <i>De Verrayono</i> , 5 juillet, <i>De Castilbono Inferiori</i> 5 juillet, <b>main C</b> r et v
[101]/101	Sq / sq, <i>De Castilbono Superiori</i> , sd <b>main C</b> r et v
[102]/102	Sq / <i>De Argensio</i> , 6 juillet, <i>De Robina</i> 6 juillet, <i>De sancto Petro de Limueysas</i> 6 juillet <b>main C</b> r et v
[103]/103	<i>De Castro Veteri</i> 6 juillet / sq <b>main C</b> r et v
[104]/104	Sq, <i>De Bastida Scaponi</i> , 6 juillet / <i>presentibus suscriptis de Solehas</i> , 6 juillet, <i>De Mosterio Alpium</i> 6 juillet <b>main C</b> r et v

## Cahier 5

[105]/105	<i>De La Martre</i> , <i>De Brandicio</i> , 6 juillet / sq <b>main C</b> r et v
[106]/106	Sq <b>main C</b> r et v
[107]/107	Totaux, <i>De Blevis</i> 6 juillet / totaux, <i>De Dehosada</i> , <i>De Scaponio</i> 6 juillet <b>main C</b> r et v
[108]/108	<i>De Castonio</i> 6 juillet / <i>De Demandoli</i> 6 juillet, <i>De Corchono</i> 9 juillet <b>main C</b> r et v
[109]/109	Sq / sq souscriptions des témoins 28 juillet <b>main C</b> r et v
[110]/110 et dernier	Totaux.. Eschatocolle du copiste / souscription Dugrou
[111]/	Vierge
[112]/	Vierge
[113]/	Vierge
[114]/	vierge

## L'enquête à Barjols et Aups : modalités de l'enquête de réformation (AD13, B1046 et B1039)

Les deux registres de Barjols et Aups ont été initialement conçus comme un ensemble, mais pour des raisons différentes du cas de Castellane. Le registre d'Aups répond au type des registres de procédure, et découle des éléments notés lors de la visite de la baillie de Barjols<sup>55</sup>. Une procédure contre Blacas de Baudinard avait débuté à la suite d'une dénonciation de Blacas d'Aups avant que Leopardo ne visite la baillie et il la conduit ensuite à son terme, du 20 au 24 août, alors que l'enquête dans la baillie de Barjols a lieu du 11 au 24 août<sup>56</sup>. C'est donc de façon parallèle que Leopardo da Foligno dirige l'enquête et la procédure particulière, épaulé en cela par l'expertise de Jacques *Gaufridi* qui orchestre la fabrication des deux registres, à grand renfort de renvois.

À l'époque moderne, les deux registres se suivent dans les armoires de la Cour des comptes de Provence et sont intégrés dans le même registre factice, sous la cote H, rayon 3-4, registre 1. Ils reçoivent une foliotation continue, de 150 à 225, car ils prennent place après le registre AD13, B1758 (compte de clavaire de 1322). Tous les folios sont alors numérotés, y compris les folios laissés vacants (et annulés) à la fin du registre général de Barjols, car la foliotation de J.-B. Dugrou se poursuit, dans la logique de constitution de registres factices, sur d'autres comptes de clavaires<sup>57</sup>, datés de 1346 à 1370. Contrairement au registre de Barjols, les deux cahiers de procédures engagées à Aups font l'objet d'une foliotation latine médiévale, probablement à l'initiative du notaire Jacques *Gaufridi*. On peut penser qu'il y a là une nécessité technique : le système de renvois entre les différents éléments de ce registre, détaillant la procédure, les articles d'accusation ainsi que les réponses apportées par des témoins et par les accusés pour leur défense et la copie (ou l'insertion) d'instruments dûment décrits, nécessite un repérage clair dans le recueil, facilité justement par la foliotation uniforme, de I à XXVIII, des deux cahiers qui forment ce registre.

### Couvertures des registres<sup>58</sup>

#### Couverture B1046

Le registre AD13, B1046, a été relié à l'époque contemporaine, selon le système en vigueur aux Archives Départementales, (plats de carton couvert de papier marron clair, dos de cuir rouge, lettres dorées).

Il comprend le registre original, avec sa couverture complète, en parchemin, de format 227 x 304 mm. La seconde partie de la couverture apparaît à la fin du registre.

Différentes mentions de classement apparaissent, elles sont décrites de haut en bas et de gauche à droite.

- Dans l'angle supérieur gauche, le long de la marge de reliure, à l'encre noire, en romain « I ». À côté, au crayon à papier, « Barjols » et en dessous, « 431 ».
- À mi-page, à l'encre marron foncé, « 1333 17 *augusti* », et légèrement en-dessous, vers la droite, à l'encre marron, « 1333 ».
- En dessous, centré, en cursive de grand module, soignée, d'une main moderne, « *Leopardus* ».
- En dessous, dans une accolade soignée, désigné par une manicule très peu visible à gauche, d'assez grande taille, très soignée, avec un gantelet orné, titre original. « *De*

<sup>55</sup> A. Mailloux, *Codicologie des registres cit.*

<sup>56</sup> Pour une description de cette procédure, cf. T. Pécourt, « Domaine et réformation : une enquête générale en Provence (1331-1334) », dans EGL, *Provence orientale, cit.* et J.-L. Bonnaud, « Le pouvoir comtal » *cit.*, dans Th. Pécourt (dir.), *Quand gouverner ... cit.*

<sup>57</sup> EGL, *Provence orientale*, Annexe 2, p. LXXXIX. Comptes de clavaires, AD13, B1758 (1322), B1759 (1346), B1760 (1354) et B1761 (1370).

<sup>58</sup> Fig. 0, AD13, B1046, couverture, p. ??? et Fig. 0, AD13, B1039, couverture, p. ???

*Barjolis. Regestum domini Leopardi Barioli et eius bajulie* ». Intercalé, en cursive, à l'encre marron, plus foncé, « *Leopardus Barjolis* ».

- À gauche de l'accolade, « Ancienne armoire H. Barjols et Aups 1 » puis, sous l'accolade, « *Barjoli* », probablement de la fin du Moyen Âge.
- Au même niveau, directement à côté, vers la droite, grande croix au crayon bleu et cote B 1046 (Louis Blanchard)
- En dessous, sous « *Barjoli* », centré, croix, puis « *Leopardus Barjolis* », et à droite, correspondant à la cote Blanchard, au crayon bleu gras, « 431<sup>2</sup> ».
- Dans le quart inférieur de la couverture, divers traits et essais de plume, dont un « C » majuscule moderne, dans l'angle inférieur gauche, dans la marge de reliure.

Au verso du registre apparaît le reste de la couverture, qui comporte en sens inverse du registre, deux mentions de travail, d'une main médiévale, contre la marge de reliure, sans mise en page particulière : « *Regestrum de juribus que curia regia habet in bajulia Barjoli* », à l'encre noire, et, en-dessous, à l'encre marron, assez claire et peu lisible, « *Facta est collatio cum novo. Fiat collatio cum registro antiquo* ». En dessous, une lettre « T » majuscule ornée.

### Couverture B1039

Le registre AD13, B1039, format in-folio, 235 x 322 mm, a également été relié à l'époque contemporaine, selon les principes énoncés ci-dessus. Les pages de garde, en papier neutre, se sont partiellement collées dans l'angle supérieur gauche à la couverture de parchemin, empêchant la lecture d'une mention d'archivage au crayon à papier.

La couverture de parchemin originelle, de 234 x 305 mm, a été entièrement conservée. Le parchemin est en excellent état.

Cette couverture comporte de nombreuses mentions d'archivage, décrites de haut en bas et de gauche à droite.

- Dans l'angle supérieur gauche, au crayon à papier, « H.1. [en-dessous] Barjols » et en-dessous, éléments oblitérés par papier neutre collé par-dessus.
- Centré : « 1333 », « *1333. Die 20 augusti* ». Grand module, encre noire, graphie moderne : « *Leopardus de Alpibus* ».
- En-dessous, centré : « *Leopardus* » (graphie plus ancienne, médiévale ?).
- En-dessous, titre médiéval, centré : « *Liber continens Inquisitiones habitas per dominum regium inquisitorem in bajulia Barjoli contra occupatores jurium regiorum in castro et territorio de Alpibus* ».
- Suivi d'un ajout, médiéval également, à l'encre marron plus claire « *In castro et territorio de Alpibus* », et, dans la continuité, un ajout moderne « *Leopardus de Fulgineo* ».
- En-dessous, médiéval, encre marron très claire, « XXXVIII », puis au crayon bleu (Louis Blanchard) « B1039 » et croix.
- En-dessous, au crayon bleu, « 431<sup>3</sup> ».
- Dans angle inférieur gauche, lettre T majuscule, d'un grand module, et en-dessous, très peu lisible, « *armario Barjoli* ».

*Organisation générale des registres et plan d'ensemble*<sup>59</sup>**Organisation des cahiers****AD13, B1046. Baillie de Barjols**

Le registre de la baillie de Barjols est composé d'un seul cahier, composé de 2 fascicules de papiers différents,

- **1A**, fol. [1-13↔40-52]/150-162↔189-201. Papier bambax filigrané de type « lettre C »,
- **1B**, fol. [14-26↔27-39]/163-175↔176-188. Second fascicule, enchâssé dans le premier, sans rupture de contenu, de papier bambax filigrané de type « deux cercles » (var. 1), pour les. Une notule [C], intitulée *Memorandum*, de la main de Jacques Gaufridi, est insérée dans ce fascicule.

**AD13, B1039. Procédure à Aups**

**Cahier 1. fol. [1-18]/202-219 – I-XVIII.** 18 folios, soit 9 bifeuillets de papier bambax filigrané, de type « deux cercles traversés par une hampe se terminant en croix latine », décliné en deux variantes, selon le format.

**Cahier 2. fol. [19-24]/220-225-XIX-XXIII.** 6 folios, soit 3 bifeuillets, de papier bambax filigrané de type « pal ». 2 notules, [D] et [E-E'], sont insérés juste avant ce petit fascicule. Le dernier élément [E'] est du même papier « pal ».

*Figure 21. Plan d'ensemble : Barjols*

Cahier 1A	Droits à Barjols La Roquette Montmeyan, Artignosc Régusse, Moissac, Baudinard La Verdière, Varages Cavalcades, Blacas d'Aups Tavernes, Cotignac, Entrecasteaux, Pontevès et La-Bastide-de-Pontevès Saint-Julien-le-Montagnier, Vinon, Ginasservis Châteauvert Sillans, Fox et Amphoux  Aups Services en blé et en monnaie, à la Noël	11 août 1333 12 août 1333 13 août 1333 14 août 1333 16 août 1333 Sd 16 août 1333 19 août 1333  26 août 1333 Sd. Pas de déclarations, mais relevé à partir des registres 17 août 1333 17 août 1333
Cahier 1B	Suite : Services en blé et monnaie, à la Noël Notule [C]	17 au 24 août 1333  Sd. Insérée entre 17 et 18 août

*Plan d'ensemble : Aups*

Cahier 1	<i>Procédure contre Blacas de Baudinard</i> Pièces apportées 1. Procédure du 9 juin 1333 (renvoi, croix écartelée), 2. Notes de G. Salignac, 3. <i>Instrumentum</i> (22 janvier 1285) Défense de Blacas de Baudinard Pièce apportée : cédule produite par Blacas d'Aups  <i>Comparution de Blacas d'Aups</i> Titres d'accusation Énumération et déclarations des témoins Copie de deux instruments (dont 1 daté du 31 mai 1333)	20 août 1333  21 août 1333  23 août 1333  25 août 1333
----------	---	--

<sup>59</sup> Fig. 28. AD13, B1046. Barjols. Original. Schéma général d'organisation, p. 53 et Fig. 29. AD13, B1039. Aups. Original. Schéma général d'organisation, p. 55.

	Copie de la procédure du 9 juin 1333 (signe de renvoi), déclarations des témoins	
	Notule [D] Notule [E]-[E'] : copie de 1. <i>instrumentum</i> , 13 février 1332, 2. <i>instrumentum</i> , 15 février 1332	26 août 1333 sd
Cahier 2	<i>Procédure contre Blacas d'Aups</i> Chefs d'accusation Réponses et déclarations de témoins. Renvoi pour le titre V : copie d' <i>instrumentum</i> daté du 24 juin 1317 Défense de Blacas d'Aups Description des pièces présentées pour chaque point de la défense	23 août 1333  23, 24 août 1333  25 septembre 1333, à Apt

Catalogue des papiers et filigranes<sup>60</sup>

<b>Lettre C Gris (217, 217, 217)</b>	
--------------------------------------	--



Figure 22. AD13, B1046, fol. [41]/190. Filigrane Lettre C  
Briquet n<sup>os</sup> 8103

Papier « lettre C » dans le registre <b>B1046</b>	Cahier	Format bifeuillet	moyen	Nb total
1-13↔40-52		441 x 304		13
<b>Total</b>		<b>441 x 304</b>		<b>13</b>

## Deux cercles traversés par une hampe se terminant en croix latine

Deux cercles variante 1 (grand format) : **Gris 128, 128, 128**



<sup>60</sup> Pour les références aux catalogues de papiers et filigranes, voir *supra*, n. 14. Les niveaux de gris renvoient aux schémas d'assemblage, Fig. 28, AD13, B1046, p. 53 et Fig. 29, AD13, B1039, p. 55.

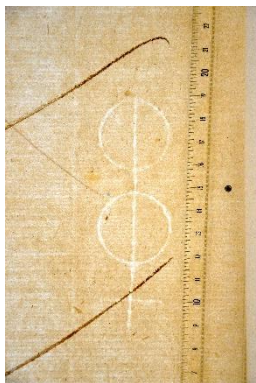


Figure 23. AD13, B1039, fol. [18]/219 – XVIII. Filigrane Deux cercles variante 1  
Briquet, n<sup>os</sup> 3165-3174, Zonghi, n<sup>os</sup> 453-475

Papier « deux cercles 1 » dans les registres B1046 et B1039	Cahier	Format moyen bifeuillet	Nb total
<b>B1046. Barjols</b>		<b>460 x 302</b>	<b>13</b>
14-26↔27-39		445 x 302	13
<b>B1039. Aups (Barjols)</b>		<b>460 x 302</b>	<b>8</b>
1-6↔13-18	1	458 x 302	6
8-9↔10-11	1	462 x 302	2
<b>Total</b>		<b>452,5 x 302</b>	<b>21</b>

Ce type de papier, et de filigrane, est extrêmement fréquent, dans la série et en général. On a au total 46 bifeuillets de ce type dans les registres originaux de l'enquête générale de Leopardo, soit un dans Tarascon original (B1060), 24 pour Puget-Théniers (B1062), et les 21 repérés ici. On a également répertorié 70 bifeuillets un peu plus tardifs (Tarascon copie).

Deux cercles variante 2 (petit format) : **Gris (217 ; 217 ; 217)**



Figure 24. AD13, B1039, fol. [12] / 213 – XII. Filigrane Deux cercles variante 2  
Briquet-Gênes, n<sup>os</sup> 48-60 (due cerchi)

Papier « deux cercles 2 » dans les registres B1046 et B1039	Cahier	Format moyen bifeuillet	Nb total
<b>B1039. Aups (Barjols)</b>		<b>457 x 305</b>	<b>1</b>
7↔12	1	457 x 305	
<b>Total</b>		<b>457 x 305</b>	<b>1</b>

Cette variante du type « deux cercles » n'est pour l'instant repérée que dans le registre d'Aups. Elle est combinée sans rupture à la première variante. On peut avancer l'hypothèse que ce type



de papier, très fréquent, était très répandu, à la cour d'Aix, mais également dans les circonscriptions.

**Pal : Gris (166 ; 166 ; 166)**



Figure 25. AD13, B1039 fol. [24]/225 – XXIII. Filigrane Pal Briquet, n<sup>o</sup> 2054, 2056

Papier « pal » dans le registre B1039	Cahier	Format moyen bifeuillet	Nb total
Notule [E]	2		1
19-21↔22-24	2	450 x 301	3
<b>Total</b>		<b>450 x 301</b>	<b>3 + 1</b>

Ce type de papier est très peu représenté dans notre série. Le type le plus proche dans le catalogue de Briquet est le n<sup>o</sup> 2056, identifié comme « pal » (dans la catégorie « armoiries »). Pour ce qui concerne les usages et la diffusion, le type « pal » numéroté 2054 correspondrait mieux à notre région : on trouve des exemplaires de ce papier à Gênes, en Provence, également, entre 1310 et 1320. Il n'apparaît pour l'instant, dans notre série, que dans le registre de procédure d'Aups : on peut imaginer que Jacques *Gaufridi*, et Guillaume *Salignaqui*, auteur de la notule [E-E'] ont utilisé, dans ce cas de procédure immédiate, le papier disponible sur place.

#### *Organisation du travail et pratiques documentaires de Jacques Gaufridi*

Dans ces deux registres, à l'exception de la notule de Guillaume *Salignaqui* au cours de la procédure d'Aups<sup>61</sup>, seul Jacques *Gaufridi* apparaît. Le plan d'ensemble présenté plus haut souligne bien la stricte dépendance des deux registres, et le fait que la procédure contre les Blacas est lancée au moment même où le registre d'enquête générale est réalisé. Jacques *Gaufridi* organise donc la fabrication des deux ensembles en parallèle, en établissant des liens entre les deux.

Dans un premier temps, le registre d'enquête générale est organisé selon une trame assez classique et renvoie au déroulement que nous avons rencontré dans les registres précédents. Les enregistrements concernant les différentes localités de la baillie de Barjols sont disposés de façon simple, au fur et à mesure des déclarations. Jacques *Gaufridi* indique en marge gauche la localité concernée par les enregistrements en cours. Les mentions de date se font dans le corps du texte, les sommes dues sont indiquées en marge droite, précédées d'un trait de suite qui facilite la lecture.

<sup>61</sup> Dans le registre B1039, procédure à Aups contre Blacas de Baudinard et Blacas d'Aups, le seing de Guillaume *Salignaqui* est reproduit par Jacques *Gaufridi*, fol. [2]/203-II. Il annonce la notule de la main du même notaire, dûment validée, qui figure avant le second cahier du registre – notule E-E'

L'essentiel des enregistrements est réalisé entre les 11 et 19 août<sup>62</sup>. On relève ensuite un ensemble réalisé plus tardivement (Châteauvert, 26 août), ainsi que l'examen des situations particulières aux droits dans les *castra* de Sillans, Fox et Amphoux : dans ces localités, aucune déclaration n'est enregistrée. Les informations proviennent des registres conservés dans les archives<sup>63</sup>.

Après une brève interruption dans le registre (matérialisée par un folio vierge)<sup>64</sup>, apparaît une section particulière dédiée à Aups<sup>65</sup>, dont la mise en page est déroutante : il n'y a pas de protocole. Le début du folio semble être la suite d'un élément disparu. C'est uniquement dans la marge gauche qu'apparaissent des titres qui semblent ajoutés, « *in natale domini* » et « *apud castrum de Alpibus* ». Ces enregistrements sont réalisés essentiellement du 17 au 21 août, avec une poursuite jusqu'au 24 août. C'est dans ce second ensemble que Jacques *Gaufridi* fait usage d'un nouveau type de papier (filigrane « deux cercles »). On peut envisager l'hypothèse que Jacques *Gaufridi* a enregistré en parallèle, dans un premier fascicule, les droits et déclarations des petites localités environnant Barjols (notamment après le 15 août), et dans un second, celles qui concernaient Aups (à partir du 17 août). Il aurait ajouté à la suite du premier fascicule quelques éléments complémentaires, *a posteriori*, avant de quitter la baillie pour aller à Apt. Le fascicule consacré à Aups, fabriqué en parallèle, débute le 17 août, soit juste après les déclarations concernant Baudinard (14 août), et surtout le lendemain du jour où Jacques *Gaufridi* insère un passage concernant Blacas d'Aups et les cavalcades (16 août)<sup>66</sup>. La procédure contre les Blacas commence le 20 août et se déroule en même temps que Jacques *Gaufridi* procède à la fin des enregistrements concernant Aups.

Dans le registre de Barjols, Jacques *Gaufridi* montre des pratiques que nous avons déjà relevées dans les registres de Castellane. Elles témoignent du double souci de précision et de vérification, qui est au cœur de l'art de ce notaire, mais également d'une volonté pointilleuse d'identifier les témoins et les individus impliqués dans la conduite de l'enquête. Il est évident ici qu'une grande part des vérifications et notes introduites dans le registre de Barjols ne se comprend qu'au regard de la procédure immédiate lancée contre Blacas de Baudinard et Blacas d'Aups. Les nécessités propres à la procédure entraînent également un renforcement de l'appareil de référencement interne, permettant le renvoi entre les différentes sections de l'enquête générale et celle de réformation.

Dans ce cadre, les enquêteurs ont recours systématiquement aux informations déjà disponibles et enregistrées dans différents documents, conservées dans les archives ou apportées par les accusés lors de la procédure d'Aups, tout comme ils se sont appuyés dans un premier temps sur les témoignages et déclarations des officiers locaux (baillis et *probi homines*). Nous avons relevé dans le registre de Barjols de nombreuses mentions de vérifications dans les archives, inscrites en marge gauche des folios et introduites le plus souvent par la mention « *secundum pendentes* »<sup>67</sup>. Certaines corrections sont également réalisées après collation avec les registres plus anciens<sup>68</sup>. Jacques *Gaufridi* va même jusqu'à conserver un « *memorandum* » (notule [C]), qui a été pris dans la reliure du registre de Barjols, dans le fascicule dédié à Aups, à propos de la concession du péage de Saint-Maximin par Raymond Bérenger V. Il s'agit bien d'une note de travail, pour ne pas oublier de vérifier dans les archives l'existence de cette concession. Il semble qu'une partie de l'enquête générale a donc été réalisée en confrontant systématiquement les déclarations faites par les hommes dignes de foi de la baillie et les documents d'archives<sup>69</sup>. Le cas le plus significatif est bien entendu le traitement réservé au droit de cavalcade, et à la note réalisée probablement le 16 août, qui met en scène Blacas d'Aups. Dans ce passage, la graphie de Jacques *Gaufridi* est très resserrée :

<sup>62</sup> Fol. [1]/150 à [7]/156.

<sup>63</sup> Fol. [8]/157.

<sup>64</sup> Fol. [9]/158.

<sup>65</sup> Fol. [12-37]/161-186, soit la fin du fascicule 1A et le fascicule 1B.

<sup>66</sup> Baudinard : fol. [5]/154, références aux cavalcades, « *secundum pendens* », fol. [6]/155, insérées dans les déclarations du 16 août.

<sup>67</sup> Fol. [2]/151v, [4]/153, [5]/154, [6]/155, [26]/175.

<sup>68</sup> Par exemple fol. [37]/186.

<sup>69</sup> C'est particulièrement le cas pour Sillans, Fox et Amphoux, où les enquêteurs n'ont recours qu'aux registres archivés.

cette péripétie documentaire montre la réactivité du notaire face à une situation imprévue, qui nécessite l'engagement d'une action particulière.

Enfin, dans le registre de Barjols, Jacques *Gaufridi* est toujours aussi rigoureux pour ce qui concerne la disposition des éléments probatoires de l'enquête. Il soigne particulièrement les protocoles, mais surtout les eschatocoles. À la fin de l'examen des droits royaux dans la baillie (1<sup>ère</sup> partie de l'enquête), il appose le seing curial<sup>70</sup>. À Aups (2<sup>ème</sup> partie de l'enquête), les déclarations sont très systématiquement validées par un eschatocole, où sont mentionnés les témoins des enregistrements. On relève 14 de ces eschatocoles, disposés quasiment à la fin de tous les folios, parfois plusieurs fois pour une journée d'enregistrement<sup>71</sup>. Jacques *Gaufridi* note également scrupuleusement à ce moment l'identité des témoins. Guillaume *Salignaqui* apparaît ainsi à quatre reprises.

Bien évidemment, dans le registre de procédure d'Aups, ces éléments de corroboration sont extrêmement importants, de même que la copie des pièces apportées par la cour comme par les accusés pour leur défense. Ici encore, comme nous en faisons la remarque plus haut, l'« équipement » du registre et les systèmes de renvoi et de référencement sont cruciaux pour appuyer le déroulement de la procédure.

Le premier élément notoire est l'aspect systématique de l'organisation du registre, encore plus rigoureux que dans les registres d'enquête classiques. Jacques *Gaufridi* procède lui-même à la foliotation du registre, dans un but très précis, celui d'organiser au mieux les renvois. Deux renvois sont ainsi mis en page :

- le renvoi à la copie du procès engagé par la cour royale à Barjols le 9 juin précédent, introduit par une croix écartelée, avec un renvoi explicite au folio XII<sup>72</sup>. On retrouve bien au fol. XII le même signe de renvoi, correspondant à la copie du document annoncé.

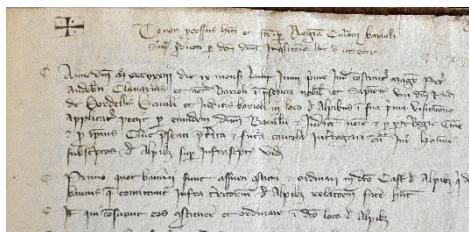


Figure 26. AD13, B1039, fol. [12]/213-XII. *Signe de renvoi, croix écartelée*<sup>73</sup>.

- le renvoi à la copie d'un instrument produit par Blacas d'Aups pour sa défense, à propos du titre d'accusation V, introduit par un cercle écartelé au fol. [20]/221-XX. Le signe de renvoi apparaît au fol. [22]/223-XXII, avant la copie dudit document<sup>74</sup>.

<sup>70</sup> Fol. [7]/156v, après les localités de Vinon et Ginasservis (19 août). Cf. EGL *Provence centrale*, fig. 115, AD13, B1046, fol. 156v. p. 669.

<sup>71</sup> Fol. [12]/161v, [13]/162, [14]/163v, [16]/165v, [17]/166, [18]/167, [19]/168, [20]/169, [24]/173, [26]/175, [30]/179v, [32]/181, [33]/182 et [33]/182v.

<sup>72</sup> Fol. [1]/202-IV : « *Eodem die, prefatus dominus inquisitor ad corroborationem presentis inquisitionis produxit et exhibuit quemdam processum olim sub anno dicto ac die IX mensis junii factum per curiam regiam Barjoli ut apparebat cujus tenor inferius est insertus in presenti quaternulo ad tale signum (croix écartelée) folio XII<sup>o</sup>* »

<sup>73</sup> Voir également la reproduction de ce signe dans EGL, *Provence orientale*, fig. 17-18, p. CXXIX.

<sup>74</sup> Fol. [22]/223-XXII : « *Tenor instrumenti supra producti pro parte dicti domini Blacacii ad ejus defensionem super quinto titulo seu capitulo* ». Le document copié est daté du 24 juin 1317.

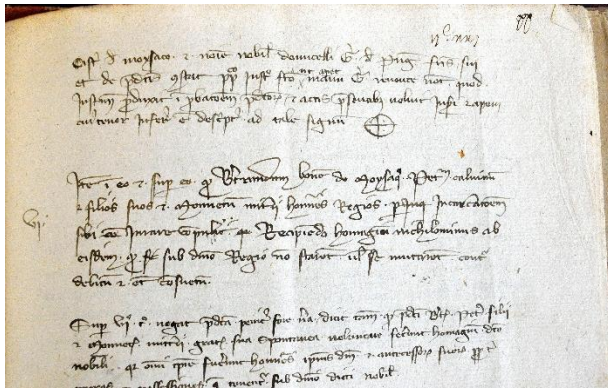


Figure 27. AD13, B1039, fol. [20]/221-XX. *Signe de renvoi, cercle écartelé.*

D'autres pièces sont apportées au cours de la procédure par Leopardo da Foligno et ses auxiliaires ou par les défenseurs. Leur copie est systématique, ainsi que la description des documents, ou des éléments de corroboration. Outre le « *processus* » déjà répertorié et le document cité du 24 juin 1317, les notules produites par Guillaume *Salignaqui* sont citées, copiées et décrites au début de la procédure<sup>75</sup>, mais également conservées. Ces notules sont accompagnées par une lettre, dont l'adresse est de la main de Jacques *Gaufridi*<sup>76</sup>. Ce document (notule [D]), a été replié et cacheté (petit cachet de cire -verte ?- couvert d'un opercule et d'une petite bandelette de papier). Un dernier document est copié à la suite, daté du 22 janvier 1286<sup>77</sup>. L'ensemble de ces éléments constitue le dossier d'accusation contre Blacas de Baudinard. Toujours dans cette première partie de la procédure, Jacques *Gaufridi* met en évidence les chefs d'accusation, par des chiffres romains disposés dans la marge gauche, au droit desdits titres (fol. I, recto : trois titres, fol. I, verso, un titre).

La comparution et la défense de Blacas de Baudinard font l'objet d'un même soin de précision et de clarté dans la mise en page. Les réponses de Blacas sont introduites par une mention très claire « *Et primo super primo capitulo* », « *super II<sup>o</sup> capitulo* », etc., ce qui permet de retrouver, presque en miroir, les chefs d'accusation répertoriés au-dessus. Après ces réponses, Jacques *Gaufridi* appose le seing curial, puis rappelle la production d'une cédula, dont il décrit le contenu<sup>78</sup>.

Aux folios suivants, la même organisation du registre est reprise pour la comparution de Blacas d'Aups : 16 chefs d'accusation sont énumérés (fol. VI et VII, de I à XVI), des témoins sont convoqués et répondent à quelques-unes des accusations. La mise en texte est ici aussi soignée : le numéro du titre d'accusation auquel répond le témoin est clairement visible dans le texte, chaque témoignage est signalé par un signe spécifique en marge gauche, qui pourrait être une abréviation de « *testis* ». Une manicule, au fol. VII, semble désigner un passage où est cité un document<sup>79</sup>. Jacques *Gaufridi* ponctue très régulièrement ces dépositions d'un seing curial<sup>80</sup>. Ici aussi, enfin, deux documents sont reproduits (fol. X et fol. XI, *instrumentum* daté du 31 mai 1333).

Après la copie du procès du mois de mai 1333 dont l'organisation est identique (mise en évidence des titres d'accusation par un « C » majuscule en marge gauche, témoignages signalés par une abréviation de « *testis* » dans la marge gauche, copie de l'eschatocole), et les notules copiées au début de la procédure, apparaît la procédure contre Blacas d'Aups. Elle se déroule les 23 et 24 août

<sup>75</sup> Fol. [1v-2]/202-203-I-II, introduit par « *Tenor dictarum notarum* », « *Tenor alterius note* ». Le seing de Guillaume *Salignaqui* est reproduit par Jacques *Gaufridi*, AD13, B1039, fol. Iiv. et EGL, *Provence orientale*, Figures 6 et 7, p. CXXIV. Il fait suivre cette copie d'un seing curial.

<sup>76</sup> Notule [D] : Adresse : « *Magister Guillelmus Salignhaci de Alpibus amico suo et domino* ».

<sup>77</sup> Fol. [3]/204-III, introduit par « *Item ad corroborandum* ».

<sup>78</sup> Fol. [5]/206-V.

<sup>79</sup> EGL, *Provence orientale*, fig. 38, p. CLXII.

<sup>80</sup> Le seing curial apparaît aux fol. IX, XI pour cette partie de la procédure, puis au fol. XXI, pour la procédure contre Blacas d'Aups.

1333. Le dispositif de présentation choisi par Jacques *Gaufridi* est exactement le même que celui décrit ci-dessus. Les cinq titres d'accusation sont d'abord énumérés (fol. XIX), les réponses et la défense de Blacas d'Aups sont ordonnées par chef d'accusation, le cinquième faisant l'objet du renvoi rappelé ci-dessus<sup>81</sup>. Ici encore, des instruments sont produits et copiés : tout au plus doit-on signaler que cette copie est renvoyée après les réponses des témoins. La procédure n'est toutefois pas close au 24 août, puisque des éléments de défense, produits par Blacas d'Aups, sont ensuite reportés dans le registre, à la date du 25 septembre, alors que les enquêteurs ont déjà quitté la baillie de Barjols pour Apt. Dans cette dernière partie du registre, Jacques *Gaufridi* décrit également les pièces présentées par la défense.

L'ensemble de ces éléments nous permet de souligner le haut degré d'élaboration dont use Jacques *Gaufridi* pour cette partie de l'enquête, qui nécessite une grande précision pour assurer une issue fiable à la procédure engagée (y compris en matière d'administration des preuves, produites par les parties comme issues de la procédure elle-même). Les techniques de référencement mises en œuvre sont significatives de l'expertise acquise par ce notaire, qui sait combiner les pratiques documentaires propres à son métier, une grande rapidité d'exécution et une bonne réactivité face aux péripéties de l'enquête. Loin d'être perturbé par l'irruption d'une procédure exceptionnelle, il sait réorganiser le plan d'ensemble de l'enquête et ménager dans le temps imparti à cette circonscription la poursuite des enregistrements « domaniaux » et la fabrique d'un registre de procédure, au moment même où les événements se déroulent. L'expérience acquise au cours des mois précédents, sous la houlette de Pierre *Henrici*, mais surtout lors de la confection du registre de procédure complémentaire concernant les circonscriptions de Digne, Moustiers et Draguignan, et de la conduite de l'enquête en Provence orientale, a certainement contribué à la « réussite » (technique et administrative) de cette fabrique documentaire.

---

<sup>81</sup> Cf. *supra*, p. ???; et Fig. 27, AD13, B1039. Signe de renvoi, cercle écartelé, p. 51.

**Figure 28. AD13, B1046. Barjols. Original. Schéma général d'organisation****1) Partie gauche : restitution de l'organisation matérielle des registres***Filigraanes*

Gris (217 ; 217 ; 217) : lettre C	
Gris (128 ; 128 ; 128) : deux cercles var. 1	

\_\_\_\_\_ feuillet

\_\_\_\_\_ matérialisation d'un cahier ou d'un cahier intermédiaire

[1] : rang d'ordre actuel du folio / 1 : foliotation 1682 – I : foliotation latine médiévale

**2) Partie droite : restitution du contenu du registre***Titre*, datation, **main**

Contenu du recto / contenu du verso

Abréviations :

Mains : **JG** = Jacques *Gaufredi***sq.** : suite du contenu, sans solution de continuité**sd.** : sans date**r** : recto**v** : verso

bdp : bas de page

[1]/150	Regestrum bajulie Barjoli, Informations Jurium que curia percipit in castris et locis subscriptis bajulie Barjoli, De Barjolo puis vierge cancellé
[2]/151	Informationes Jurium que percipit curia regia in castris et locis subscriptis bajulie Barjoli, De Barjolo, 11 août, <b>JG</b> / sq, <b>JG</b>
[3]/152	De Roqueta, 12 août, <b>JG</b> / De Monte Meiano, De Artignosco, 13 août, De Regucia, 14 août, <b>JG</b>
[4]/153	De Moysaco, 14 août / sq <b>JG</b>
[5]/154	De Bello Disnari, 14 août, De Verderia, 16 août <b>JG</b> / De Varaginibus, De Fabricis, 16 août <b>JG</b>
[6]/155	Item secundum pendens (cavalcades, Blacas d'Aups), De Tabernis, 16 août <b>JG</b> / De Cotiniaco, De Intercastris, 16 août <b>JG</b>
[7]/156	De Ponteres et de Bastida de Ponteres, 16 août, De Sancto Juliano Montanerio, 19 août <b>JG</b> / De Vinono, De Ginacerviis, 19 août <b>JG</b>
[8]/157	De Castro Vero 26 août, De Silanis, pro castris, sd <b>JG</b> / De Fassis et de Anfassis, pro castris, sd <b>JG</b> , puis vierge cancellé
[9]/158	vierge cancellé r et v
[10]/159	De Alpibus, 17 août <b>JG</b> / sq <b>JG</b>
[11]/160	Sq <b>JG</b> bdp vierge / vierge cancellé
[12]/161	(...) servicia in pecunia et blado (...) in festivitibus natalis Domini et Sancti Michaeli (...). Et primo in natale Domini, 17 août <b>JG</b> / sq <b>JG</b>
[13]/162	Sq <b>JG</b> r et v
[14]/163	Sq <b>JG</b> r et v
[15]/164	Sq <b>JG</b> r et v
[16]/165	Sq <b>JG</b> r et v
[17]/166	Sq <b>JG</b> r et v
	Notule [C]
[18]/167	Vierge / Memorandum sd <b>JG</b>
[19]/168	Sq <b>JG</b> r et v
[20]/169	Sq <b>JG</b> r et v
[21]/170	Sq <b>JG</b> r et v
[22]/171	Sq <b>JG</b> r et v
[23]/172	Sq <b>JG</b> r et v
[24]/173	sq, 19 août <b>JG</b> r et v
[25]/174	Sq <b>JG</b> r et v
[26]/175	Sq <b>JG</b> r et v
[27]/176	Sq <b>JG</b> r et v
[28]/177	Sq <b>JG</b> r et v
[29]/178	sq, 20 août, <b>JG</b> / sq <b>JG</b>
[30]/179	Sq <b>JG</b> r et v
[31]/180	Sq <b>JG</b> r et v
[32]/181	sq, <b>JG</b> / sq, 21 août, <b>JG</b>
[33]/182	Sq <b>JG</b> r et v
[34]/183	Sq <b>JG</b> r et v
[35]/184	Sq <b>JG</b> r et v
[36]/185	Sq Memorandum <b>JG</b> / vierge
[37]/186	sq, 22 août <b>JG</b> / sq, <b>JG</b>
[38]/187	sq, 23 août <b>JG</b> / sq, 24 août <b>JG</b>
[39]/188	vierge cancellé r et v
[40]/189	vierge cancellé r et v
[41]/190	vierge cancellé r et v
[42]/191	vierge cancellé r et v
[43]/192	vierge cancellé r et v
[44]/193	vierge cancellé r et v
[45]/194	vierge cancellé r et v
[46]/195	vierge cancellé r et v
[47]/196	vierge cancellé r et v
[48]/197	vierge cancellé r et v
[49]/198	vierge cancellé r et v

[50]/199	vierge cancellé r et v
[51]/200	vierge cancellé r et v
[52]/201	vierge cancellé r et v

**Figure 29. AD13, B1039. Aups. Original. Schéma général d'organisation**

**1) Partie gauche : restitution de l'organisation matérielle des registres**

*Filigranes*

Gris (128 ; 128 ; 128) : deux cercles var. 1	
Gris (217 ; 217 ; 217) : deux cercles var. 2	
Gris (166 ; 166 ; 166) : pal	

\_\_\_\_\_ feuillet

\_\_\_\_\_ matérialisation d'un cahier ou d'un cahier intermédiaire

[1] : rang d'ordre actuel du folio / 1 : foliotation 1682 – I : foliotation latine médiévale

**2) Partie droite : restitution du contenu du registre**

*Titre*, datation, **main**

Contenu du recto / contenu du verso

Abréviations :

Mains : **JG** = Jacques *Gaufridi* ; **GS** = Guillaume *Salignaqui*

**sq.** : suite du contenu, sans solution de continuité

**sd.** : sans date

**r** : recto

**v** : verso

bdp : bas de page

hdp : haut de page



## Cahier 1

[1]/202 - I	<i>Contra nobilem Blacacium de Bello Disnari</i> , 20 août JG (4 titres d'accusation) / production de pièces, 20 août : 1. (...) <i>quemdam processum (...) insertum in presenti quaternulo ad tale signum</i> (croix écartelée), 9 juin ; 2. (...) <i>quasdam notas (...) Guillelmus Salignhaqui notarius (...). Tenor dictarum notarum.</i> <b>JG</b> r et v
[2]/203 - II	Sq. <i>Tenor alterius note</i> / sq, copie du seing de G. Salignac, <b>JG</b> r et v
[3]/204 - III	<i>Item ad corroborandum</i> : copie instrument du 22 janvier 1285 / sq <b>JG</b> r et v
[4]/205 - IIII	Sq <b>JG</b> r et v, bdp vierge
[5]/206 - V	(...) <i>Nobilis Blacacius de Bellodisnari (...) per sacramentum prestitum (...) respondit ut infra sequitur</i> , 21 août / sq, souscription, copie cédule produite par Blacas d'Aups, <b>JG</b> r et v
[6]/207 - VI	Sq, puis comparaison de Blacas d'Aups, titres d'accusation I à III, 23 août / sq titres d'accusation III à XI, <b>JG</b> r et v
[7]/208 - VII	Sq titres d'accusation XII à XVI, énumération des témoins / sq et déclarations des témoins, <b>JG</b> r et v
[8]/209 - VIII	Sq : <i>Et fuit processum ad testium examinationem</i> , <b>JG</b> r et v
[9]/210 - IX	Sq, <b>JG</b> , r et v
[10]/211 - X	Sq, copie d'un instrument <i>Tenor instrumenti</i> / sq déclarations, <b>JG</b> r et v
[11]/212 - XI	Sq, copie instrument (31 mai 1333), 25 août / sq, <b>JG</b> r et v
[12]/213 - XII	Copie processum (9 juin 1333), signe de renvoi (cercle écartelé), réponses des témoins / sq <b>JG</b> r et v
[13]/214 - XIII	Sq, JG r et v
[14]/215 - XIII	Sq, JG r et v
[15]/216 - XV	Sq, <b>JG</b> r et v
[16]/217 - XVI	Sq, <b>JG</b> r et v
[17]/218 - XVII	Sq, J <b>JG</b> G r et v, bdp vierge cancellé
[18]/219 - XVIII	Vierge cancellé r et v

## Cahier 2

Notule [D]	Adresse et cachet, <b>JG</b> / 27 août, <b>JG</b> , ajout en bdp, <b>GS</b>
Notule [E]	Copie d'instruments, 1. 13 février 1332, / sq, 2. 15 février 1332, <b>GS</b> r et v, avec seing
Notule [E']	Sq 2., <b>GS</b> avec seing / vierge
[19]/220 - XIX	<i>Contra nobilem virum dominum Blacacium de Alpibus militem condominum castri de Alpibus bajulie Barjoli</i> (titres d'accusation I et II), 23 août / sq titres III à V, réponses, <b>JG</b> r et v
[20]/221 - XX	Réponses titres V (renvoi, cercle écartelé) et VI, dépositions témoins / sq, 24 août, <b>JG</b> r et v
[21]/222 - XXI	Sq, <b>JG</b> r et v
[22]/223 - XXII	Renvoi, cercle écartelé <i>Tenor instrumenti supra producti pro parte dicti domini Blacacii ad ejus defensione super quinto titulo seu capitulo</i> (daté 24 juin 1317) / sq, souscriptions, puis défense de Blacas d'Aups, 25 septembre (à Apt), <b>JG</b> r et v
[23]/224 - XXIII	Sq / hdp vierge cancellé, puis description des pièces présentées pour chaque point de défense, <b>JG</b> r et v
[24]/225 - XXIII	Sq, <b>JG</b> puis bdp vierge cancellé / vierge cancellé